



Les résultats de l'étude

De l'opinion exprimée à l'action concrète

Etude sur la participation des enfants et des jeunes placée sous la direction scientifique du professeur Peter Rieker, dr. en sciences sociales, Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich, réalisée sur mandat d'UNICEF Suisse

STOP
ECOUTE
MOI





Elsbeth Müller,
Directrice générale

«De l'opinion exprimée à l'action concrète»: l'étude de l'UNICEF sur la participation des enfants et des jeunes en Suisse informe, analyse, évalue et recommande. Réalisée entre 2013 et 2014 par l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich sur mandat d'UNICEF Suisse, elle cherche à savoir dans quelle mesure les enfants et les jeunes considèrent qu'ils prennent une part active et ont leur mot à dire dans leur environnement immédiat. En 2003 déjà, UNICEF Suisse avait étudié la participation des enfants et des jeunes en Suisse. Le rapport publié alors «Donner une voix aux enfants» apportait un éclairage sur les possibilités des enfants d'exprimer leurs souhaits et leurs besoins au sein de la famille, à l'école et dans la commune. L'étude 2014 se focalise sur une autre question et cherche à savoir cette fois comment la participation se manifeste dans l'optique de tous les intéressés – pas seulement celle des enfants – et quelles évolutions il est possible d'observer depuis 2003.

Les résultats surprennent. Près de 90 pour cent des enfants et des jeunes estiment qu'ils ont leur mot à dire et sont associés aux décisions de manière importante au sein de leur famille. Dialoguer, négocier certains points, donner son avis, prendre part aux décisions: aujourd'hui, la participation fait partie de la vie courante au sein de la famille. Il apparaît d'autant plus clairement que les mères et les pères doivent faire face à des exigences multiples et parfois très différentes: d'un côté, il s'agit de laisser aux enfants une certaine autonomie et une certaine liberté; de l'autre, les parents ont une mission éducative qui comporte des décisions et un potentiel de discussion. Il serait faux toutefois de considérer que la participation des enfants et des jeunes signifie qu'il faut redistribuer les compétences en matière de décision et de pouvoir. Il s'agit bien davantage d'intégrer les opinions, les sentiments et les idées des enfants et de faire en sorte qu'ils trouvent un écho libre de tout jugement et respectueux dans les décisions qui les concernent, prises par les adultes.

La participation à l'école et dans la commune a un tout autre visage: les enfants et les jeunes ont des antennes très fines pour juger les possibilités de participation qu'on leur propose. S'ils sentent qu'elles ne sont pas sérieuses et ne permettent pas de changer quelque chose, ils montrent clairement qu'ils les considèrent comme un «amusement». Ils le font à leur façon: en participant pour faire plaisir aux adultes, en boycottant, en adoptant une tactique fine qui montre qu'ils ne prennent pas la chose au sérieux. Bien que la discussion sur la participation des enfants et des jeunes ait un écho réjouissant dans la politique et la société, nous ferions bien de regarder les choses de près et de nous demander: de quoi les enfants et les jeunes ont-ils vraiment besoin pour qu'ils se sentent impliqués et associés activement à l'aménagement du monde qui les entoure?

La participation permet de s'identifier à l'espace et au temps. La participation crée une identité. L'enfance signifie aussi que l'on parcourt progressivement un certain chemin pour s'insérer dans la société et y trouver sa place. Les adultes sont à cet égard des accompagnateurs importants. Apporter notre soutien aux enfants et aux jeunes avec bienveillance, nous préoccuper de leurs besoins, de leurs peurs, de leurs soucis et de leurs joies en leur donnant le sentiment qu'ils sont acteurs de leur vie, c'est là notre responsabilité à tous: celle des parents, des enseignantes et des enseignants, des personnes qui prennent les décisions. C'est la seule manière de satisfaire aux exigences de l'article 12 de la Convention des droits de l'enfant et de leur donner vie. En Suisse, on n'y est pas encore pleinement parvenu et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU l'a relevé le 4 février 2015 dans ses «Observations finales» à propos du Rapport de la Suisse concernant la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant.

Cette étude a été possible grâce à la participation de 5492 enfants de 15 cantons, de représentants et représentantes des communes, de directions d'écoles, d'enseignantes et d'enseignants, d'animateurs et animatrices de jeunesse. Nous les remercions tous pour leur collaboration.

Elsbeth Müller, directrice générale d'UNICEF Suisse

Table des matières

I.	Résumé	6
II.	A propos de cette étude.....	9
III.	La participation concrètement	11
3.1	La participation des enfants et des jeunes à la maison	12
3.2	La participation des enfants et des jeunes à l'école	14
3.3	La participation des enfants et des jeunes dans la commune.....	16
IV.	Facteurs d'influence et conclusions.....	21
4.1	Conditions favorables à la participation	21
4.2	Les adultes: des gardiens de l'espace, du temps, de l'argent et des compétences	22
V.	Recommandations d'UNICEF Suisse	26
VI.	Etat de la recherche et contexte académique.....	29

L'étude «De l'opinion exprimée à l'action
concrète» a été possible grâce au soutien
généreux de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Stiftung
Mercator
Schweiz

La participation – un droit de l'enfant

Au sens de l'article 12 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toutes les questions et les décisions qui le concernent. L'opinion de l'enfant doit être prise dûment en considération, compte tenu de son âge et de son degré de maturité. Cependant, il ne s'agit pas seulement des opinions, des vœux et des points de vue de l'enfant, mais aussi de toute la démarche qui permettra aux enfants de s'informer et de se faire une idée de l'objet dont il s'agit. La Convention des droits de l'enfant ne définit pas explicitement un droit à la participation. Mais l'article 12 et divers autres articles doivent être interprétés ensemble comme les droits des enfants en matière de participation. En font partie notamment le droit à l'information de l'article 13, la liberté de pensée, de conscience et de religion de l'article 14 ainsi que la liberté d'association et de réunion de l'article 15.

Il y a lieu en principe de prendre en compte le point de vue des enfants partout où ils sont directement concernés: au sein de la famille, à l'école, dans l'environnement de l'habitat, dans le développement d'un quartier, lors de projets de construction, de l'aménagement des chemins pour aller à l'école et des espaces de jeu, mais aussi lors de l'élaboration des lois, dans le cas de mesures médicales ou scolaires, dans les procédures de divorce et dans les cas relevant de la protection de l'enfant. Il faut donc d'une part informer les enfants et les jeunes de manière adaptée à leur âge sur leurs droits et l'objet en question et, d'autre part, respecter le vécu, les idées, les questions, les conflits, les sentiments et la volonté des enfants et en parler avec eux. Les enfants n'appartiennent ni aux parents ni à l'Etat – mais à eux-mêmes. Quand les adultes doivent prendre des décisions importantes concernant les enfants, ils doivent décider en connaissance de cause.

Un pivot essentiel pour le développement

Participation veut dire «prendre part, être associé». Au niveau pratique, il faut que les deux parties – les adultes et les enfants – fassent un pas pour se rapprocher et essaient de comprendre les points de vue respectifs. Cela exige des adultes qu'ils aient la volonté et la curiosité d'écouter les enfants, de les associer et de découvrir leurs besoins et leurs façons de voir.

La participation contribue au développement de la personnalité car les enfants se construisent en faisant. En contribuant à façonner leur espace de vie au niveau pratique, créatif et intellectuel, ils acquièrent des expériences et des savoir-faire. Ils sentent qu'on les prend au sérieux, développent de l'assurance et s'entraînent à résoudre les problèmes. Voir ce qu'ils réussissent à faire est important car ainsi, des bases sont posées dès la petite enfance pour une bonne santé physique et psychique, une sécurité affective et émotionnelle ainsi qu'une identité culturelle et personnelle.

Ancrage en Suisse au niveau de l'Etat

La Suisse a ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant en 1997 et s'est engagée ainsi à appliquer ce traité international. La responsabilité déterminante en la matière incombe aux cantons et aux communes. Il s'agit de mettre en œuvre de manière systématique et cohérente le droit qu'ont les enfants de prendre part à la vie sociale et politique. Les difficultés consistent à analyser avec les enfants leur espace de vie, à les associer à des projets intergénérationnels, à mettre en place des plans d'action stratégiques et à obtenir une majorité politique pour la cause des enfants. La participation des enfants et des jeunes à des processus de planification, d'organisation et de réalisation est certes une tâche complexe mais elle est possible et elle est même indispensable dans le contexte de la Convention des droits de l'enfant. La participation des enfants et des jeunes représente un gain important pour la qualité de la cohabitation des générations et le développement de la société.

I. Résumé

Concernant la participation des enfants et des jeunes, on peut observer des changements notoires au cours de ces dix dernières années. Mais il y a aussi des points faibles et des lacunes. Alors que la participation active des enfants et des jeunes est relativement étendue au sein de la famille, elle reste en retrait dans le contexte scolaire et communal.

De mars 2013 à août 2014, l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich a réalisé une étude à propos de la participation des enfants et des jeunes en Suisse sur mandat d'UNICEF Suisse. Cette étude se composait de deux parties, l'une quantitative, l'autre qualitative. Dans le volet quantitatif, 5500 enfants et jeunes de 15 cantons ont été interrogés par écrit au moyen d'un questionnaire à propos de leurs possibilités de participation au sein de la famille, à l'école et dans la commune. Dans le volet qualitatif, il s'agissait d'examiner plus en détail deux communes. Des enfants de neuf à douze ans ainsi que des adultes ont été également interviewés. Ces personnes ont fourni des renseignements sur la manière dont elles percevaient et vivaient concrètement la participation au sein de la famille, à l'école et dans la commune.

Les résultats de l'étude montrent que la participation des enfants et des jeunes a lieu en Suisse sous de multiples formes. Cela se vérifie en particulier dans la famille; mais pour les responsables scolaires aussi, la participation n'est plus une notion inconnue. Négocier la façon dont ils sont associés, coopèrent et participent aux décisions est une pratique très présente dans la vie et le quotidien des enfants et des jeunes et parfois même, elle est solidement ancrée. En comparaison de l'étude précédente réalisée en 2003, intitulée «Donner une voix aux enfants», certaines valeurs ont considérablement augmenté:

Au sein de la famille, les possibilités de participation (valeurs relatives à la participation) ont augmenté en moyenne, si l'on prend en considération toutes les catégories d'âge, de 50 à 88,2 pour cent, à l'école de 40 à 52,2 pour cent et dans la commune de 7 à 18 pour cent. Ces chiffres ne disent pas à eux seuls si les enfants et les jeunes concernés vivent la participation dans le sens de «je peux influencer les choses». Le volet qualitatif de l'étude complète toutefois les résultats de l'étude quantitative et permet de se faire une idée plus précise, parfois aussi plus nuancée.

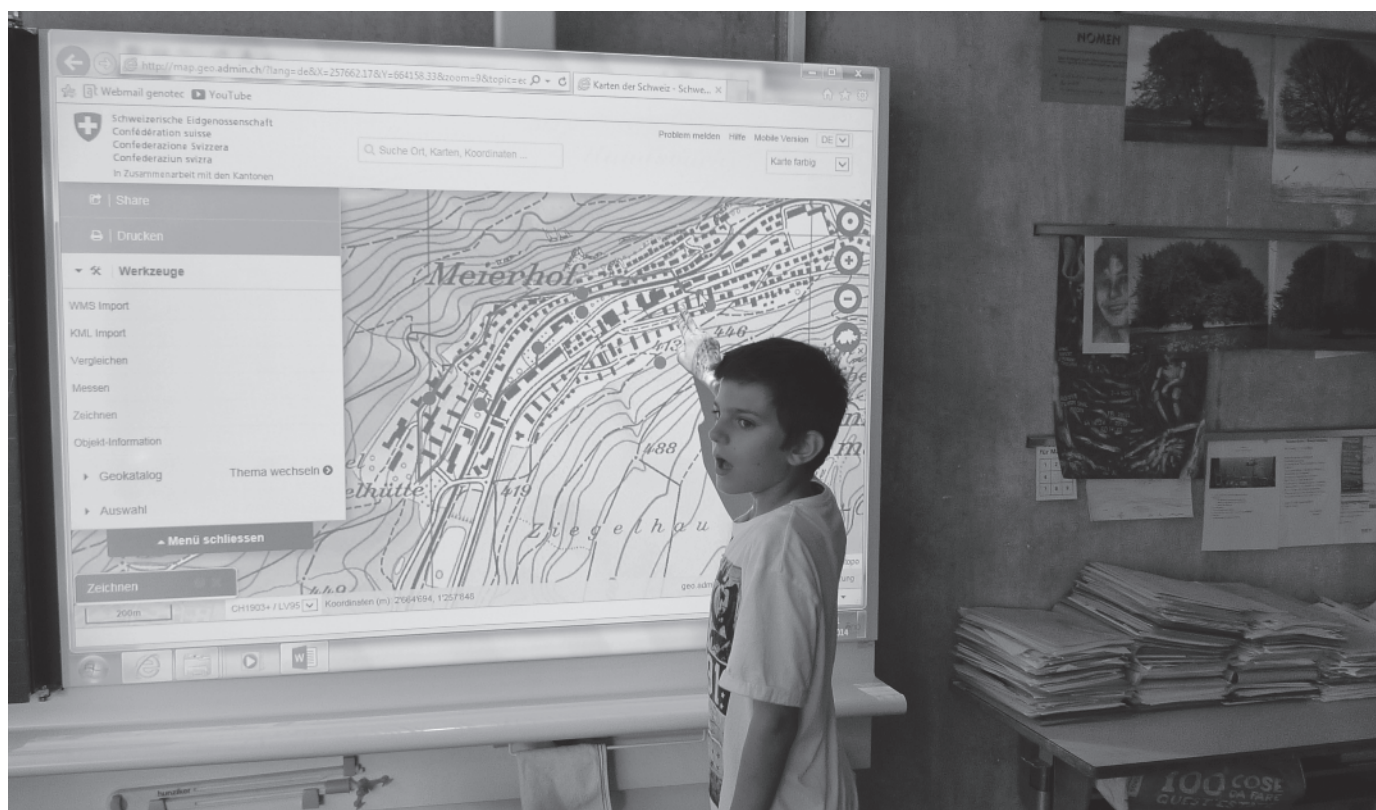
La famille: le lieu où l'on s'initie à la participation

Au sein de la famille, les compétences de décision et l'autonomie des enfants et des jeunes sont d'autant plus importantes que l'objet en question ne concerne pas toute la famille ou n'implique pas des coûts substantiels. Cela peut signifier: libre choix de ses amis et amies ainsi que des activités durant les loisirs mais possibilité d'intervention beaucoup plus limitée quand il s'agit de la destination des vacances ou de l'acquisition d'un animal de compagnie. C'est à cette conclusion que conduisait le dépouillement des questionnaires. Le fait de constater que la participation des enfants diminue au sein de la famille au fur et à mesure de l'importance de la thématique ne manque pas de retenir l'attention. On est en droit de se demander dans quelle mesure un enfant est écouté lors de décisions difficiles, par exemple une séparation ou un placement hors du foyer familial.

Les entretiens sur place ont montré aussi que la coopération et la participation aux décisions au sein de la famille concernaient souvent le ménage - ce sont les parents qui fixent les «tâches» et ils accordent aux enfants une certaine marge de manœuvre quant au moment où ils s'en acquitteront. Durant les interviews, les enfants n'ont guère décrit de processus de négociation en ce qui concerne la vie de tous les jours. En revanche, certains enfants - en particulier ceux qui étaient issus de familles ayant un niveau d'instruction supérieur - ont parlé de «conseils de famille» ou de «discussions familiales» qu'ils jugeaient participatives. Le niveau de formation et le type d'éducation des parents influencent la façon dont un enfant voit ses possibilités d'intervention dans la famille et en dehors. Son entourage social proche joue donc un rôle précurseur important pour la participation dans la vie d'un enfant.

Ecole: on souhaiterait plus d'efficacité

Dans le domaine scolaire, les enfants et les jeunes surtout considèrent qu'il y a peu de possibilités réelles de participation, bien qu'il existe des projets comme «Meine Stadt/Ma ville» (description à la page 15) et des structures comme les conseils des élèves ou les conseils de classe qui ont explicitement pour but d'encourager la participation et d'exercer des processus démocratiques. Les enfants ne voient pas tous de la même manière ce qu'on leur propose. Les enfants qui ont l'habitude de participer savent comment utiliser ces structures de manière satisfaisante pour eux. Dans l'ensemble, l'impression qui prédomine, c'est que les adultes sont vus avant tout comme ceux qui dirigent les choses. Ce sont eux qui décident, qui pilotent et limitent la participation, notamment en définissant le temps disponible, les règles de comportement claires et les sujets (fond).



Les interviews ont mis en lumière que dans le contexte scolaire, la participation – par exemple au conseil de classe – était pour ainsi dire une «récompense» pour des compétences sociales et communicatives déjà existantes et ne servait pas à acquérir de tels savoir-faire. Dans ce cas, les enfants qui ont la chance de participer chez eux et de négocier à ce sujet sont avantagés.

Commune: les activités d'animation du quartier ont du potentiel

Au niveau communal, les enfants et les jeunes ont davantage de possibilités de participation qu'il y a dix ans, d'après les résultats. En même temps, l'environnement direct de l'habitat est le domaine dans lequel les enfants et les jeunes estiment avoir le moins de possibilités de s'exprimer et d'intervenir activement. Pourtant, l'environnement de l'habitat est important pour l'identification et la construction de l'identité de l'enfant. Cependant, ce résultat n'est guère surprenant. Dans de nombreuses communes, la participation des enfants et des jeunes n'a pas d'ancrage structurel et politique. Là où il y a des possibilités de participation, il s'agit surtout de projets encadrés au niveau pédagogique dans le cadre d'activités d'animation. Les communes mettent ainsi en place des conditions cadre pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes et de leurs besoins, en ménageant une place à leur propre

représentation de la participation. En effet, les processus qui conduisent à la prise de décision ont révélé une différence notable quant à la façon dont les adultes et les enfants voient la participation. Alors que les adultes utilisent surtout des pratiques inspirées par la politique et la démocratie comme voter, choisir et fixer des priorités, les enfants expliquent qu'ils se mettent souvent d'accord en utilisant des procédés proches des jeux tels que tirage au sort, comptines (zig zag zoug, papier caillou ciseaux). Ils «arrangent» en outre des résultats injustes en redistribuant un gain matériel trop élevé ou en boycottant le pouvoir d'une personne jugé excessif. Au niveau de la commune, le risque existe que le potentiel des offres de participation soit insuffisamment utilisé. C'est ce qui arrive par exemple quand les adultes recourent à une «participation de façade» inutile et décident ou définissent à l'avance des choses que les enfants et les jeunes auraient été en mesure de réaliser eux-mêmes. Ou lorsque les possibilités de participation offertes ne peuvent plus avoir d'influence sur le résultat d'une chose.

Un autre résultat de l'étude quantitative peut surprendre: au fur et à mesure qu'ils grandissent, les enfants et les jeunes voient leurs possibilités de participation se réduire à l'école et dans la commune. De manière générale, on pense que plus il grandit, plus un enfant intervient activement ou devrait intervenir activement. Si l'on se remémore la tendance observée



durant l'étude chez les enseignantes et les enseignants de fixer eux-mêmes, de façon plutôt restrictive, le cadre de la participation, une chose devient claire: les enfants plus âgés ont peut-être le sentiment d'être «infantilisés» et de ne pas être pris au sérieux. On peut donc supposer que la possibilité de décider eux-mêmes leur manque, de même que l'expérience constructive d'avoir fait quelque chose eux-mêmes et d'avoir eu un certain résultat. Comme seuls des enfants de moins de 12 ans étaient interrogés dans le volet qualitatif de l'étude, on peut imaginer qu'une étude de ce type parmi les jeunes clarifierait les choses.

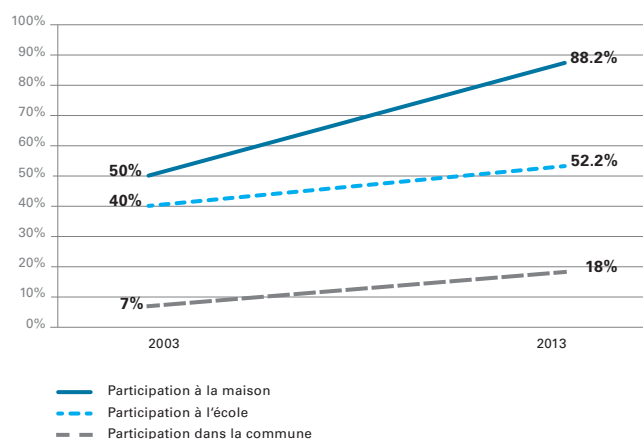
Une participation qui diffère selon les régions linguistiques

Si l'on compare la façon dont les enfants et les jeunes participent en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin, on note les différences suivantes: si l'on considère toutes les régions linguistiques, ce sont les enfants tessinois qui ont le moins de possibilités d'intervention au sein de la famille et les enfants suisses alémaniques le plus. En revanche, les enfants et les jeunes suisses alémaniques indiquent avoir le moins de possibilités de participation dans le cadre scolaire et communal, tandis que les jeunes Romands sont ceux qui participent le plus dans leurs communes. Quant aux jeunes tessinois, ce sont ceux qui ont le plus de possibilités d'intervention à l'école – par ex. pour l'aménagement de la salle de classe et du préau. Les enfants évaluent donc leurs possibilités de manière différente selon leur milieu linguistique et culturel. Ceci ne devrait pas s'expliquer seulement par les différences régionales d'institutions comme l'école et la commune. Le cadre culturel marque la façon dont les enfants et les jeunes voient la participation et en parlent.

Sexe masculin ou féminin, migration et nouveaux médias: des facteurs secondaires

Fille ou garçon: le sexe semble n'avoir pour ainsi dire aucune influence sur la participation des enfants et des jeunes dans tel ou tel domaine. Cette étude n'a pas révélé de différences significatives. La crainte que l'utilisation des nouveaux médias porte préjudice à la motivation des enfants et des jeunes à participer est également injustifiée. Au contraire: les enfants qui utilisent les nouveaux médias sociaux estiment qu'ils ont un rôle plus participatif dans la vie réelle. Quant à ceux qui regardent des films ou jouent, ils ne participent ni plus ni moins. L'hypothèse souvent avancée selon laquelle les garçons et les filles immigrés participeraient moins a volé en éclats; cette étude n'a fourni aucun indice dans ce sens.

Graphique 1 Participation des enfants et des jeunes en Suisse en 2003 et en 2013



II. A propos de cette étude

Quelle est la portée de la voix des enfants? Quels sont ses effets concrets? Et les enfants et les adultes entendent-ils la même chose quand ils discutent de «coopérer», «prendre part aux décisions», «participer», «s'impliquer» et «intervenir»? C'est autour de ces questions centrales que s'articule l'étude empirique en deux parties «La participation des enfants et des jeunes en Suisse» réalisée par l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich sur mandat d'UNICEF Suisse.



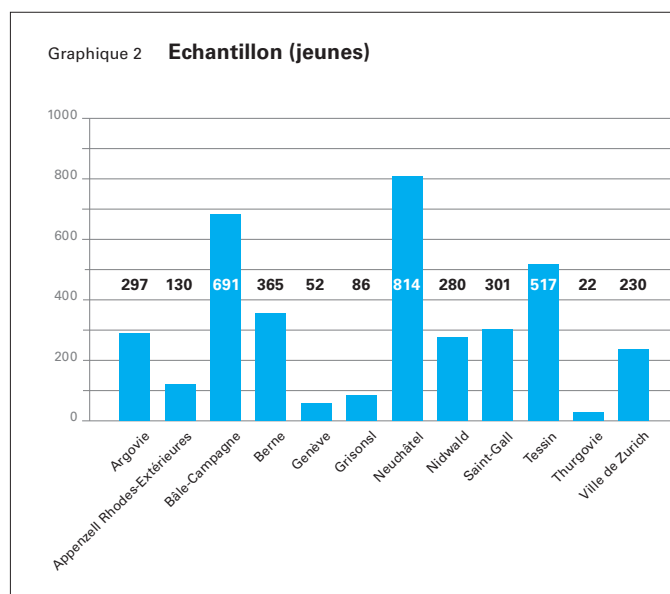
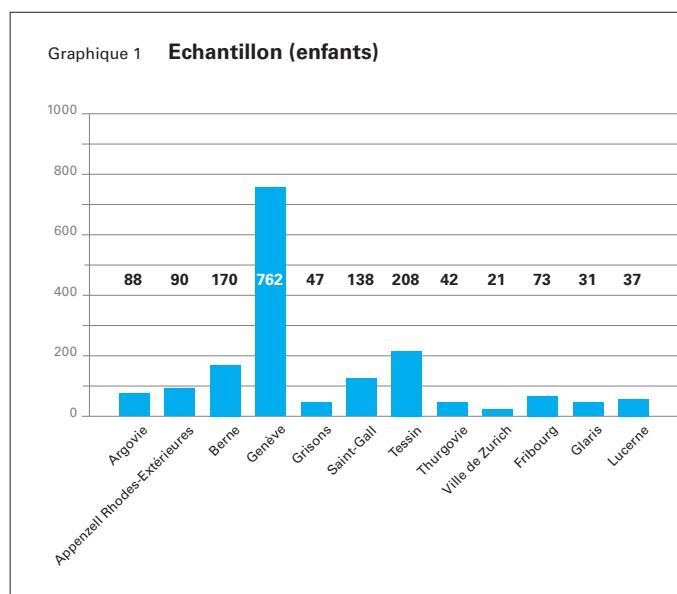
Le projet de recherche «La participation des enfants et des jeunes en Suisse» s'est déroulé entre mars 2013 et août 2014 à l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich sous la direction du professeur Peter Rieker, dr. en sciences sociales. Ce projet fait suite à l'étude de 2003 commandée par l'UNICEF «Donner une voix aux enfants»¹ et cherche à montrer dans quelle mesure une évolution peut être observée depuis lors et de quelle manière les enfants et les jeunes pratiquent et vivent aujourd'hui la participation au sein de la famille, à l'école et dans la commune. Afin de pouvoir faire apparaître les éventuels changements survenus, cette étude s'est appuyée d'abord du point de vue méthodologique sur l'étude antérieure. Ainsi, 5500 enfants et jeunes de 12 cantons ont été interrogés par écrit sur leurs expériences. Les questionnaires contenaient les mêmes questions sur la vie de famille, l'école, la santé et les occupations durant les loisirs que l'étude de 2003. Par exemple: «Peux-tu prendre part aux décisions, chez toi, concernant ce que vous mangez?», «As-tu participé aux décisions concernant l'aménagement de ta classe?»; «As-tu donné ton avis en ce qui concerne les loisirs proposés dans ton quartier?». Pour cette enquête quantitative, deux questionnaires adaptés à l'âge des élèves ont été utilisés. Le premier s'adressait à des élèves de quatrième dont l'âge moyen était de 9,3 ans, l'autre à des élèves du degré secondaire I dont l'âge moyen était de 13,5 ans. Ils ont été dépouillés séparément. Les résultats sont le reflet chiffré de l'appréciation personnelle des enfants et des jeunes.

Au cours des dix ans qui séparent ces deux études, la Suisse a changé sur le plan démographique et social. Pour tenir compte de cette évolution, l'étude actuelle a introduit des questions sur des thèmes comme l'usage des médias, les médias sociaux et le cadre social des enfants et des jeunes.



Quelques données clés du volet quantitatif de l'étude

- Période durant laquelle l'enquête a été réalisée au moyen des questionnaires: de mai à octobre 2013
- Cantons ayant pris part à l'enquête: 15
- Nombre des enfants et des jeunes interrogés: 5492, dont 1707 élèves primaires et 3785 élèves du degré secondaire I
- Répartition des sexes: 49,3 pour cent de garçons, 50,7 pour cent de filles
- Âge des enfants et des jeunes: de 9 à 16 ans
- Âge moyen des enfants: 9,3 ans; âge moyen des jeunes: 13,5 ans
- Langues: 68,2 pour cent des enfants et 75,1 pour cent des jeunes sont germanophones



Il y a perspective et perspective

Chiffrer les possibilités de participation est une chose. Savoir quand et où l'enfant a la possibilité de donner son avis et d'intervenir activement ne dit pas dans quelle mesure il perçoit lui-même son implication effectivement comme «je peux influencer les choses». UNICEF Suisse souhaitait donc aussi recueillir des informations qualitatives sur la manière dont les enfants et les jeunes voient leurs possibilités de participation dans la vie courante, comment ils en parlent avec leurs mots et comment ils jugent les conditions de leur participation réelle. C'est pourquoi les chercheurs² ont observé et interviewé en plus dans deux communes des enfants de sept à douze ans et un certain nombre de parents, d'enseignantes et d'enseignants, d'animateurs et animatrices, de représentantes de la commune et de politiciennes et politiciens locaux. Pour ce volet qualitatif de l'étude, ils ont assisté à des séances de conseils d'élèves, ont pris part à une assemblée d'élèves et à une journée thématique (projet) et sont allés voir différentes activités d'animation dans les quartiers. Il était important aussi de pouvoir cerner la vision des choses des adultes car en vertu de la Convention des droits de l'enfant, ce sont eux qui ont pour tâche de donner un contenu concret à la participation. Il s'agissait enfin d'essayer de savoir si les enfants et les adultes parlent de la même chose quand ils discutent ensemble de coopération, d'implication, d'intervention, de participation aux décisions. Afin de pouvoir situer et évaluer les observations recueillies dans les deux communes, elles ont été comparées à une commune de Suisse romande qui a obtenu le label UNICEF «Commune amie des enfants» et a donc ainsi un caractère exemplaire. Les trois communes intéressées ainsi que toutes les personnes interrogées ont été anonymisées afin de garantir la protection des données.

Quelques données clés du volet qualitatif de l'étude

Période des visites et des interviews dans les communes:

de mars 2013 à février 2014

Âge des enfants: de 7 à 12 ans

Dans les deux communes suisses alémaniques

- la participation a été étudiée en détail dans une école et dans un quartier,
- les chercheurs ont interviewé 16 enfants,
- les chercheurs ont interviewé 6 parents,
- 10 entretiens ont eu lieu avec des représentants/ représentantes de la commune, des directions d'école et des animateurs/animatrices,
- 6 observations participantes ont eu lieu lors de réunions du conseil des élèves, d'une assemblée plénière des élèves, d'une journée thématique ainsi que d'activités d'animation dans les quartiers

Pour le portrait de la commune de Suisse romande, trois interviews ont été réalisées avec des représentantes et des représentants des institutions de la commune.

¹ L'étude de 2003 a été réalisée par le professeur Dr. Reinhard Fatke et par Matthias Niklowitz, lic. phil; voir la bibliographie p. 30

² Les collaborateurs et collaboratrices de l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich associés à cette étude: Rebecca Mörgen, dipl. péd.; Anna Schnitzer, sociologue M.A.; Dr. Holger Stroezel, dr. en sciences politiques M.A.

III. La participation concrètement

Dans l'ensemble, les enfants et les jeunes ont davantage de possibilités qu'en 2003 d'intervenir pour influencer l'environnement dans lequel ils grandissent. Au sein de la famille aussi bien qu'à l'école et dans la commune, on observe une augmentation des possibilités au cours de ces dix dernières années. C'est dans la famille qu'elle est la plus marquée, dans la commune la plus faible.

L'enquête écrite réalisée au moyen d'un questionnaire auprès de 5500 enfants et jeunes montre ceci: au sein de la famille, les possibilités de participation ont passé de 50 à 88,2 pour cent en moyenne pour l'ensemble des âges, à l'école de 40 à 52,2 pour cent et dans la commune de 7 à 18 pour cent. Mais les chiffres plus élevés ne signifient pas à eux seuls que les enfants et les jeunes ont effectivement le sentiment d'avoir une certaine portée et de pouvoir influencer réellement l'environnement dans lequel ils grandissent.

La participation est sur toutes les lèvres

Dans la vie courante des enfants et des jeunes, parler de la participation est devenu «normal» – qu'ils utilisent à cet effet un vocabulaire de spécialistes ou que les enfants, les jeunes et les adultes parlent simplement de réfléchir ensemble, décider ensemble ou faire ensemble.

A la maison ainsi que dans les structures comme l'école ou le local des jeunes, les enfants ont la possibilité de donner leur avis, de prendre eux-mêmes des décisions, de participer à la

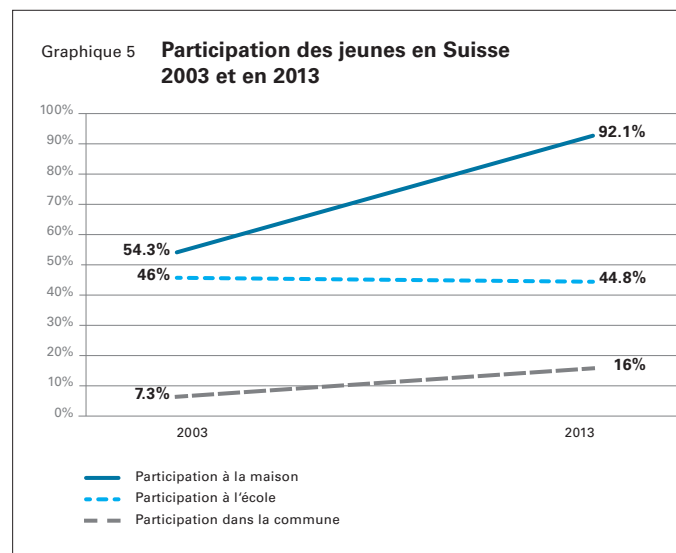
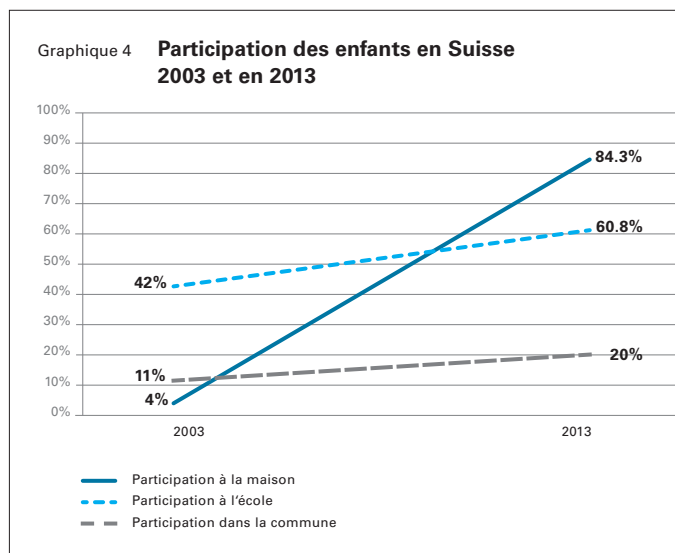
recherche de solutions et d'assumer ensemble certaines tâches. Cette impression générale positive est le beau côté de la médaille. Si l'on regarde de plus près et que l'on pose des questions personnelles, on constate ceci: même quand la participation a lieu, elle n'est pas ressentie par tous les intéressés comme une possibilité d'avoir une certaine influence, d'obtenir un résultat. Ainsi, il convient de se demander pourquoi, lorsqu'on considère séparément les données des enfants et des jeunes, les valeurs relatives à la participation des jeunes dans le domaine scolaire sont en léger recul.

Il est apparu en outre que les enfants et les jeunes issus de familles dont le niveau de formation est plutôt élevé parlent autrement de la participation et jugent les possibilités offertes d'une autre manière que les enfants issus d'un milieu familial dont le niveau de formation est plus faible.

Apprendre, avoir une certaine influence ou participer à un jeu?

Quand les adultes et les enfants sont associés ensemble dans une démarche participative, les enfants se trouvent souvent tiraillés entre plusieurs choses. En premier lieu, ils sont confrontés à divers types de participation définis préalablement par les adultes. Ainsi, certains adultes conçoivent la participation comme un terrain d'apprentissage positif qui permet aux enfants de s'entraîner par exemple au fonctionnement de la démocratie. Les parlements d'élèves et les conseils de classe en sont des exemples.

Il a été possible aussi d'observer une mise en scène de la participation sous forme de jeu de simulation: des rôles et des compétences précis étaient attribués aux enfants et ces derniers avaient pour consigne de les mettre en pratique selon les règles indiquées. Le but fixé au départ était de construire en-



semble le modèle d'une ville fictive. Les enfants sentent qu'ils ont une certaine portée en premier lieu lorsqu'ils peuvent, grâce à leur participation, influencer et changer quelque chose dans la vie réelle.

Dans l'ensemble, il est apparu en général que la participation était mise en place par les adultes selon leurs représentations personnelles. Quand les enfants et les jeunes détectent derrière une offre de participation un «caractère d'amusement», cela peut se répercuter de manière négative par la suite sur la motivation à participer. Souvent aussi, le temps prévu est trop juste pour permettre, aux yeux des enfants et des jeunes, une participation appropriée. Quand les enfants sont entre eux, ils auraient plus rarement tendance à prendre des décisions selon des voies démocratiques comme voter ou choisir; ils auraient plutôt tendance à négocier ou à utiliser des procédés inspirés par les jeux comme le tirage au sort (zig zag zoug, papier-caillou-ciseaux). Quand le pouvoir leur semble mal réparti ou qu'ils jugent une décision injuste, ils s'y soustraient en prenant par exemple la liberté de boycotter une décision.

3.1. La participation des enfants et des jeunes à la maison

Au sein de la famille, les changements qui ont eu lieu depuis 2003 en matière de participation semblent être plus importants que dans les autres domaines. C'est en tout cas ce que les résultats de l'étude quantitative permettent de conclure: ils révèlent une très nette augmentation des possibilités de participation au sein de la famille. Pour les enfants (âge moyen: env. 9 ans), les valeurs sont 20 fois supérieures à dix ans plus tôt, pour les jeunes (âge moyen: 13.5 ans), elles ont presque doublé. Une certaine prudence s'impose toutefois si l'on compare les études de 2003 et de 2013: les deux études ont été réalisées par des équipes de chercheurs différentes et il n'a pas été possible d'unifier les méthodes jusque dans le moindre détail. On peut toutefois admettre qu'une vie de famille moyenne comporte aujourd'hui beaucoup plus de décisions et de propositions concrètes issues de tous les membres de la famille que ce n'était le cas en 2003. Il se peut que les jeunes parents d'aujourd'hui aient eux-mêmes déjà grandi sous l'influence de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU. Ils semblent avoir intériorisé le changement de perspective essentiel (on ne considère pas les enfants comme une propriété mais on les accompagne) et aller à leur rencontre en se plaçant à leur hauteur.

Un cadre et des règles

Dans toutes les familles qui ont pris part à l'étude, les enfants ont des possibilités de participer. La participation est une

composante toute naturelle de la vie courante et/ou les parents considèrent que les droits de participation de leurs enfants relèvent de leur propre attitude générale. La participation n'est pas nécessairement dans toutes les familles un sujet dont on parle, mais les parents cherchent activement à laisser à leurs enfants de la place pour leurs idées et leurs décisions. D'une manière ou d'une autre, il s'est avéré que les parents avaient une certaine idée de la manière, de la fréquence et des conditions dans lesquelles leurs enfants peuvent participer aux décisions et qu'ils fixaient un certain cadre. Alors que dans certaines familles, il y a des «réunions du conseil de famille» ou des discussions à table, d'autres enfants peuvent «voter» ou «choisir» – par exemple quand les parents leur présentent deux ou trois destinations de vacances ou buts d'excursion et que les enfants choisissent ensemble l'une des propositions.

Dans les familles, il ne s'agit pas seulement pour les enfants de mettre en pratique leurs droits mais aussi d'assumer en contrepartie une certaine responsabilité et certaines obligations en fonction de leur âge, en effectuant certaines tâches ménagères et en participant à la vie courante. Adelina, élève de quatrième année, le décrit ainsi: «Nous devons presque toujours mettre la table et débarrasser; et ma sœur et moi, nous avons des petites plantes en pot et c'est nous qui devons les arroser. Quelquefois, quand ma maman lave la literie, nous devons refaire nous-mêmes le lit.»

Les parents se considèrent en l'exprimant plus ou moins clairement comme l'instance qui fixe les règles. «Les enfants sont des enfants», disent par exemple les parents de Kurt, un élève de 4ème année, «On ne peut pas négocier tous les domaines de la vie. Alors à un certain moment, quelqu'un a le rôle de chef et assume ses responsabilités. Et si parfois cela ne correspond pas à son goût, on le fait quand même. Par exemple quand les parents font la cuisine, on mange ce qu'il y a sur la table. Point. Et si on n'aime pas ce plat, tant pis... donc à un certain moment, il n'y a plus de place pour la participation.» Les parents décrivent les besoins différents entre lesquels les parents sont tiraillés en matière de participation. D'un côté, ils souhaitent prendre au sérieux les vœux et les besoins des enfants et en tenir compte, de l'autre, ils ont une mission éducative à remplir. Et celle-ci exige d'eux qu'ils prennent des décisions avisées et dans le meilleur intérêt des enfants. Pour les enfants, cela signifie qu'ils doivent parfois accepter une décision qui leur déplaît ou une limite. Les parents de Kurt: «Si par exemple on n'aime pas aller se promener avec ses parents le dimanche après-midi, on doit malgré tout le faire, même si on n'en a absolument pas envie. La participation ne doit pas être une excuse pour dire 'je fais uniquement ce qui me plaît'».

Une forte participation dans les familles suisses alémaniques

Les résultats de l'étude quantitative révèlent que les enfants ont le sentiment d'avoir leur mot à dire avant tout en ce qui concerne le menu, le choix des amis et la façon d'occuper leurs loisirs. Viennent ensuite l'aménagement de leur chambre, l'utilisation de l'argent de poche et ce qu'ils entreprennent avec leurs amis. Dans la vie courante aussi, en ce qui concerne le temps passé devant la télévision, le choix de la destination de vacances et l'heure du coucher, les enfants de neuf à onze ans ont leur mot à dire dans plus de trois quarts des cas. Le degré de participation est le plus faible lorsque la famille doit décider si elle souhaite avoir un animal de compagnie. La différence entre filles et garçons est très faible. Le sexe de l'enfant ne semble guère jouer de rôle quant à ses possibilités de participation. En revanche, on observe des différences nettes entre les trois régions linguistiques (Suisse alémanique, Suisse romande et Tessin). C'est entre le Tessin et la Suisse alémanique que ces différences sont les plus marquées. Les enfants tessinois ont beaucoup moins de possibilités de participer aux décisions au sein de la famille, en particulier sur des sujets comme les amis, passer la nuit chez quelqu'un et l'argent de poche. Globalement, les valeurs de la Suisse alémanique et de la Suisse romande sont toujours plus élevées que celles du Tessin. A deux exceptions près: ce sont les enfants tessinois qui, de tous les régions linguistiques, sont le plus souvent associés aux décisions en ce qui concerne le temps passé à regarder la télévision; c'est en Suisse romande que les enfants ont le moins à dire en ce qui concerne l'heure du coucher. Il y a lieu de relever que la participation est considérée par les

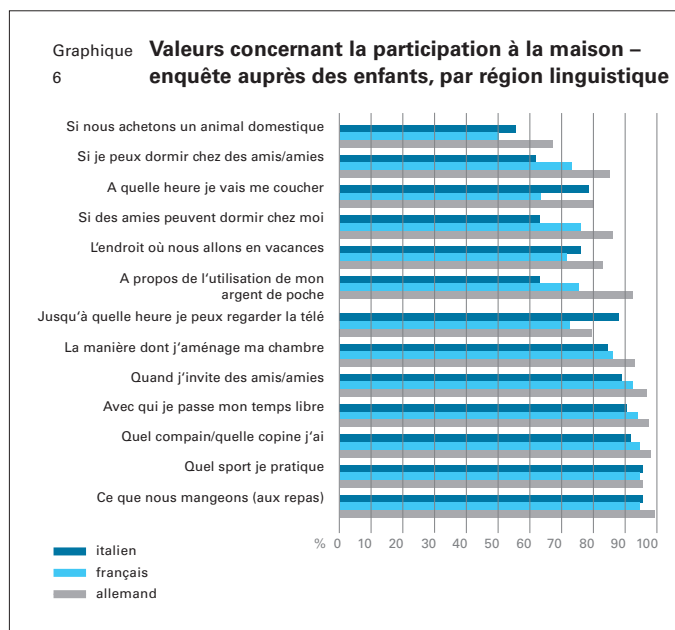
La participation est encore trop peu systématique

En vertu de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, les enfants ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toutes les affaires qui les concernent et cette opinion doit être entendue et prise en compte.

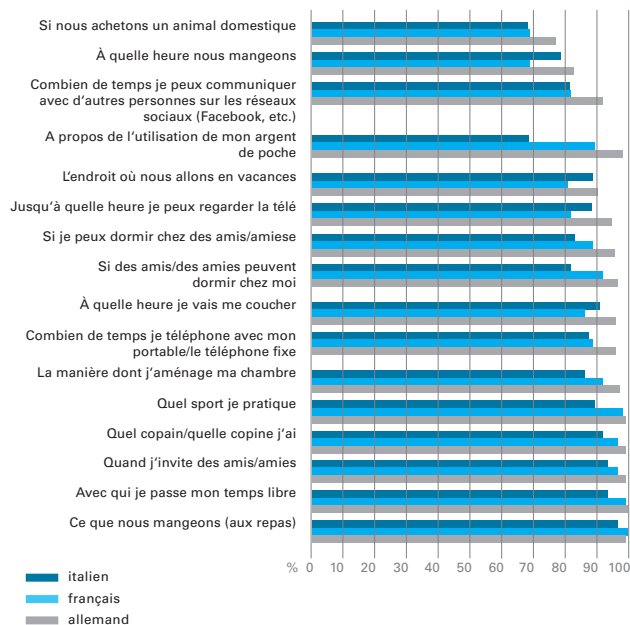
Au niveau de la pratique, il existe de grandes disparités. Dans certaines procédures comme les procédures de divorce par exemple, les enfants sont auditionnés davantage aujourd'hui, alors que dans d'autres domaines, l'application du droit d'être entendu n'en est qu'aux premiers balbutiements. Globalement, on s'intéresse encore trop rarement aux souhaits et aux besoins des enfants. Ainsi, on n'est guère conscient que l'audition au sens juridique fait partie du droit de la personnalité de l'enfant et que le droit général d'être entendu est valable pour tous les domaines de la vie qui concernent l'enfant.

La Suisse a encore du travail en perspective, c'est ce que note aussi le Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans ses «Observations finales» du 4 février 2015.

Le Comité reconnaît les progrès accomplis par la Suisse au niveau de la mise en oeuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant: en particulier la nouvelle législation sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, les efforts déployés pour améliorer la répartition des compétences en matière de droits de l'enfant au niveau de l'administration fédérale et en collaboration avec les cantons. Mais le Comité n'observe pas de dispositif permettant d'associer systématiquement les enfants et les jeunes dans toutes les affaires qui les concernent. Ceci s'applique à l'école et aux autres institutions éducatives ainsi qu'aux communes, aux processus politiques de planification et de décision ou aux procédures juridiques et administratives. Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU recommande de dispenser à tous les professionnels qui côtoient des enfants des cours de formation initiale et continue.



Graphique 7 **Valeurs concernant la participation à la maison – enquête auprès de jeunes, par région linguistique**



parents comme un besoin essentiel des enfants qu'ils satisfont plus ou moins selon la situation. Les parents voient aussi la participation comme une possibilité de familiariser les enfants avec le fonctionnement démocratique, par exemple les décisions prises à la majorité.

Le droit de participer n'a pas dans tous les cas la même importance pour les parents. Comme nous l'avons noté, les enfants sont impliqués davantage pour des sujets comme les amis ou leurs occupations durant les loisirs alors que leur possibilité d'influencer les décisions diminue quand une question a des conséquences importantes pour toute la famille. Par exemple pour la question de l'animal de compagnie. Là, les parents portent le gros de la responsabilité pour le bien-être de l'animal. La situation est similaire concernant la destination des vacances: cette dernière est étroitement liée au revenu de la famille et celui-ci relève, bien entendu, de la responsabilité des parents. C'est pourquoi le résultat selon lequel la participation des enfants est d'autant plus faible que le sujet a une grande portée pour la famille n'est pas surprenant. Malgré tout, les enfants sont en mesure de mieux comprendre des décisions importantes si on tient compte de leurs besoins, de leurs peurs, de leurs réflexions, par exemple lorsqu'il s'agit d'un placement hors du foyer familial.

Les jeunes ont beaucoup d'autonomie en ce qui concerne leurs loisirs

En comparaison des enfants, les jeunes aussi ont la possibilité d'intervenir activement à la maison. En premier lieu en matière de loisirs, ensuite en ce qui concerne les plats servis, la visite de leurs amis et le sport. Les adolescents indiquent des possibilités d'intervention plutôt faibles concernant les heures des repas et le fait d'avoir ou non un animal de compagnie.

Chez les jeunes aussi, les différences entre les sexes sont faibles. Concernant les trois régions linguistiques, on observe les différences les plus nettes entre le Tessin et la Suisse alémanique concernant les amis, tandis que les valeurs pour la Suisse romande se situent à mi-chemin. Ce sont les jeunes tessinois qui ont le moins leur mot à dire quant à l'utilisation de l'argent de poche. Ce sont les jeunes suisses romands qui peuvent le moins intervenir concernant l'heure du coucher.

En principe, la participation augmente au sein de la famille au fur et à mesure que l'enfant grandit. Selon la perception des enfants et des jeunes, c'est l'inverse qui se produit à l'école et dans la commune. La participation recule au fur et à mesure que l'enfant grandit (cf. graphiques 6 et 7).

3.2. La participation des enfants et des jeunes à l'école

Dans le contexte de l'école et de l'enseignement, les valeurs relatives à la participation des enfants et des jeunes ont augmenté de 40 pour cent en 2003 à 52,2 pour cent en 2013. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que l'augmentation concerne surtout les possibilités de participation des enfants les plus jeunes - de 42 à plus de 60,8 pour cent. Chez les jeunes, les valeurs sont légèrement en baisse - de 46 à 44,8 pour cent. Le degré de participation le plus élevé concerne des manifestations organisées par l'école: des journées sportives, des fêtes de l'école ou des semaines thématiques (projet). Ceci n'est guère surprenant, puisque les activités de ce type sont généralement intégrées au fonctionnement de l'école et sont obligatoires. En ce qui concerne l'environnement dans lequel ils travaillent - la salle de classe, le préau scolaire ou le règlement de l'école - les enfants et les jeunes participent nettement moins.

Le Tessin se place bien au-dessus

Le sexe masculin ou féminin ne semble guère jouer de rôle quant à la participation dans le cadre scolaire. La participation des filles et des garçons est similaire.

On observe en revanche des écarts plus nets entre les régions linguistiques. Tendanciellement, ce sont les élèves de Suisse alémanique qui indiquent avoir le moins de possibilités de participation dans leur milieu scolaire; les réponses fournies

par les élèves francophones les placent au milieu. Globalement, c'est le Tessin qui accorde aux élèves le plus de possibilités de participation.

Des compétences très appréciées

Dans le contexte scolaire, les possibilités de participation concernent surtout des projets scolaires et des structures comme les conseils des élèves ou les conseils de classe. Ces dernières sont généralement soumises à certaines contraintes (temps disponible) et doivent s'intégrer à l'horaire scolaire. Cela peut avoir pour effet qu'une séance du conseil des élèves doit se dérouler au cours d'une seule leçon; dès lors, il n'y a guère de temps pour des discussions approfondies. Les chercheurs ont observé, lors d'un conseil des élèves, l'intervention abrupte d'un adulte responsable pour demander aux enfants de voter afin d'aboutir à temps à une décision, avant la fin de la leçon. A la différence de ce qui se passe dans la famille ou la commune, on attend souvent dans les écoles, comme «conditions préalables», certaines compétences de la part des enfants qui s'intéressent à participer. S'ils veulent faire partie du conseil de classe ou du conseil des élèves, ils doivent être capables de discuter, de se présenter mais aussi de collaborer. La direction et le personnel enseignant attendent ces compétences de la part des enfants mais par ailleurs, ils observent aussi que les enfants membres de ces organes sont précisément ceux qui ont ces savoir-faire.

Une enseignante décrit le processus de sélection pour le conseil des élèves de la façon suivante:

«Oui, je vois la chose ainsi: les élèves qui viennent doivent être capables de discuter, d'écouter, de se comprendre mutuellement car ils ont dû se présenter à leur classe comme candidats.... Ils devaient rédiger un texte de candidature et expliquer: pourquoi est-ce que je conviens, qu'est-ce que je pense faire pour l'école... et ils devaient exposer leurs arguments à leur classe; ensuite, la classe devait voter pour élire la fille et le garçon.... Donc ces élèves savent d'emblée qu'ils doivent être capables de communiquer.... Et ça se voit très bien. Ils prennent place, les chaises sont disposées comme dans une salle de réunion, et chacun sort son petit carnet et son crayon, c'est mignon tout plein, et prend des notes pour ne rien oublier... Oui, ce sont vraiment des enfants qui savent parler et écouter.... Et c'est cela sans doute que ma collègue et moi trouvons très positif. C'est génial.» Le déroulement tel qu'il est décrit montre clairement que les enfants sont avantagés s'ils ont déjà une expérience et une certaine connaissance en matière de participation; quant aux autres enfants, ils risquent bien, du fait de leur manque d'expérience, de ne pas pouvoir prendre part aux possibilités de participation qui existent dans le cadre scolaire.



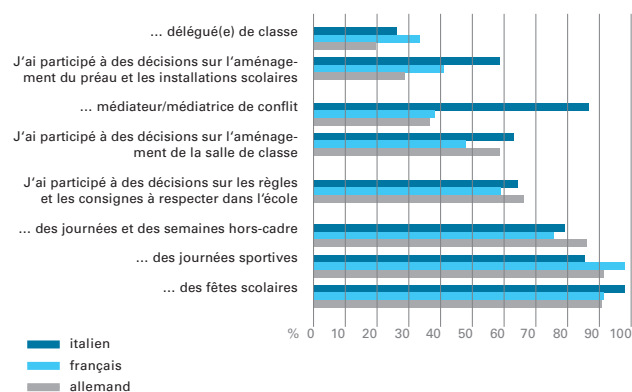
«Meine Stadt/Ma ville»: une authentique possibilité de participer ou un amusement?

«Meine Stadt» est un projet de participation réalisé dans une école qui a pris part au volet qualitatif de l'étude. Le but de ce projet était de construire ensemble dans la salle de classe le modèle d'une ville équipée de tout ce qui en fait partie. Les maisons d'habitation, les magasins, les arbres, les bâtiments publics et l'infrastructure destinée à la circulation routière en faisaient partie. Pour définir ce qu'il fallait construire, comment et où, il y avait un conseil de ville et un président élu par les enfants. Lors des 'séances du conseil de ville', on discutait des réglementations et on prenait des décisions en votant. Le maire de la ville, Kurt, se souvient bien de ce projet. Son élection à la fonction de maire de la ville n'était pas due au hasard mais résultait d'un comportement avisé au niveau stratégique.

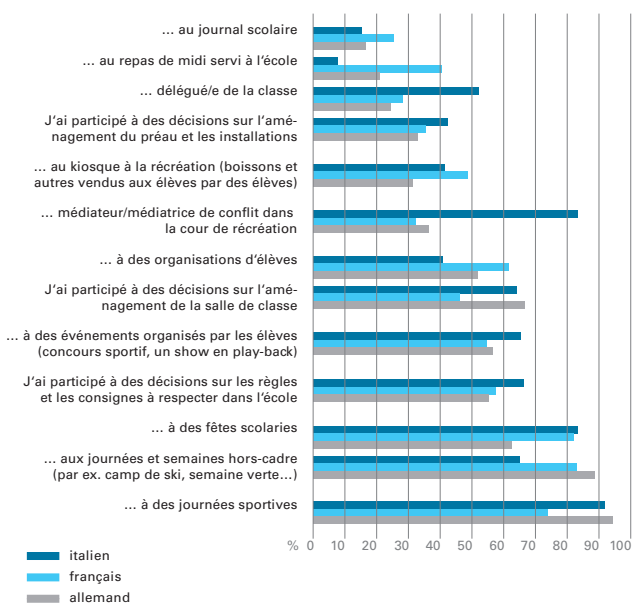
Kurt, à propos de sa candidature: «Je leur ai demandé à tous ce qu'ils voulaient. Et ensuite, je n'ai mentionné que ces points-là et alors, ils m'ont élu.» Kurt s'est beaucoup investi dans ce projet et il l'a visiblement apprécié comme une possibilité d'apprendre quelque chose en matière de planification et de politique.

Jelleya pour sa part voyait ce jeu de simulation d'un tout autre œil. A part le fait qu'elle décrit précisément le cadre de la mise en scène et les règles définies par l'enseignante ainsi que l'exigence du «comportement adulte», elle constate: «C'était cool de jouer un rôle, de faire du théâtre.» L'enseignante de Kurt et Jelleya a fait

Graphique 8 **Aperçu des valeurs concernant la participation à la maison – enquête auprès des enfants, par région linguistique**



Graphique 9 **Aperçu des valeurs concernant la participation à l'école – enquête auprès des jeunes, par région linguistique**



Une participation mise en scène

Quand les adultes fixent le cadre de la participation et qu'ils occupent de surcroît une position forte, il peut arriver que les possibilités de participation restent une simple façade, un simple vernis, aux yeux des enfants. Ils ne connaissent pas alors le sentiment d'avoir réussi à faire bouger quelque chose, à changer quelque chose. Visiblement, ni le rythme ni les outils démocratiques comme les décisions à la majorité ou le vote ne correspondent aux pratiques de l'enfant. Naturellement, les enfants cherchent plutôt un consensus en négociant, en

utilisant des procédés qui s'inspirent des jeux. Ceci apparaît particulièrement clairement quand la participation est mise en scène pour familiariser les enfants avec des manières de penser et d'agir démocratiques. Le projet décrit ici «Meine Stadt/Ma ville» est un exemple. Alors que les activités de ce genre peuvent constituer un changement apprécié par rapport à un enseignement de type frontal, d'autres enfants les jugent ennuyeuses et ne les prennent pas très au sérieux car ils les considèrent comme un «amusement». Une élève, Jelleya, dit grosso modo ceci, à propos du projet «Meine Stadt/Ma ville» réalisé dans sa classe: «Nous devons nous comporter comme des adultes, parler bon allemand (la langue de l'enseignement) et il fallait voter sur tout... Et les règles à suivre étaient: ne pas crier, lever la main, dire «Monsieur» et «vous», bref, faire comme un adulte. C'était amusant. C'était cool de jouer un rôle. Moi, j'aimerais être soit comédienne soit styliste.»

Jelleya associe «se comporter comme un adulte» à «jouer un rôle». L'enseignante citée dans le premier exemple trouve cela «génial». A ses yeux, la capacité d'adaptation des enfants est souhaitable et contribue à ce que le conseil des élèves se déroule dans un cadre ordonné et maîtrisable.

Le recul des valeurs relatives à la participation au niveau secondaire I laisse supposer que les formes de participation proposées par l'école sont surtout appréciées des jeunes enfants; quant aux enfants plus âgés, ils considèrent qu'il y a pour eux peu d'espace vraiment participatif et voient les adultes comme les instances de décision. Il faut donc poser la question suivante: comment les possibilités de participation destinées aux jeunes devraient-elles être conçues, dans le contexte scolaire, pour correspondre aux représentations des adolescents et être en accord avec leur besoin de changer quelque chose dans le monde réel.

3.3. La participation des enfants et des jeunes dans la commune

Dans leur commune aussi, les enfants et les jeunes participent davantage qu'il y a dix ans, selon les résultats du volet quantitatif de l'enquête. Mais selon leurs indications, ils ont moins d'occasions de participer que dans le cercle familial et dans le contexte scolaire. Ce résultat ne surprend guère, car les communes n'ont pas toutes réfléchi comment et au moyen de quelles structures il serait possible d'associer systématiquement les jeunes générations à l'organisation de la vie des habitants et à l'aménagement de l'espace utilisé et habité. Un cinquième à peine de tous les enfants et les jeunes interrogés participent dans la commune à propos de questions qui les concernent. Pourtant, les enfants sont souvent directement concernés: les places de jeu, les alentours de l'école, les rues,

les parcs et les places publiques sont des endroits qu'ils fréquentent tous les jours, des lieux où ils se sentent plus ou moins bien. Deux choses manquent souvent: le temps et la patience. Ou, pour le dire autrement, la volonté de se placer à la hauteur des enfants et de voir les choses dans leur optique. Quand la participation est possible pour les enfants et les jeunes au niveau de la commune, c'est souvent sous forme de projets encadrés pédagogiquement, dans le contexte d'activités d'animation.

C'est en Suisse romande que la participation est la plus élevée

En moyenne, 28 pour cent des enfants et 20 pour cent des jeunes participent dans le cadre des offres de loisirs de leur quartier. Les valeurs obtenues pour les «activités concernant la cohabitation de personnes d'origine différente» ainsi que l'aménagement des chemins pour se rendre à l'école et des places de jeu sont beaucoup plus faibles. Alors que filles et garçons participent de manière égale, on observe des différences marquées entre les régions linguistiques.

Les enfants et les jeunes de Suisse romande sont ceux qui ont le plus de possibilités de participation. Ceci se vérifie en particulier pour l'aménagement des chemins pour se rendre à l'école et la mise en place de certains dispositifs tels que pistes cyclables, passages pour piétons, etc. Les Tessinois ont dans ce domaine quatre fois plus d'occasions de participer que les enfants suisses alémaniques.

Trois communes sous la loupe

Afin de mieux voir comment la participation est vue et mise en œuvre précisément dans le cadre de la famille, de l'école et de la commune, les chercheurs ont essayé de cerner les mécanismes de la participation dans deux communes (volet qualitatif de l'étude) en dialoguant avec les enfants, les parents et les représentants/représentantes de la commune. Le portrait d'une troisième commune intervenait, comme nous l'avons déjà dit, à titre comparatif. L'une des questions portait notamment sur la manière dont la participation était, le cas échéant, institutionnalisée au niveau de la commune. Dans la commune 1, les possibilités de participation sont bien établies, reliées entre elles et relativement indépendantes d'une personne précise. La commune 2 en revanche se trouve encore dans une étape expérimentale. Dans ce cas, la participation au niveau communal et dans le cadre scolaire est fortement liée à des personnes: des personnes motivées par le sujet et convaincues soutiennent la participation des enfants et des jeunes sans que cette dernière ait un ancrage institutionnel. Dans la commune 1, les écoles sont associées au concept de participation. Ceci est assuré avant tout par un lien étroit entre l'animation de

elle aussi des observations personnelles: «Mais c'est quand même génial quand tu te rends compte tout à coup que des élèves qui ne disaient jamais un mot s'impliquent à fond.... Il s'agit de ma maison, et j'ai besoin d'une route jusqu'à ma maison mais je ne veux pas que le terrain de sport soit juste à côté, parce qu'alors, il y aurait du bruit.... Donc tout à coup, ils voient les choses de manière tout à fait différente.... Oui, et puis, nous avons discuté, et alors, des petits compromis étaient possibles... C'est un travail super intéressant....» L'enseignante parle aussi des difficultés qui accompagnent, pour les enfants, les processus de négociation. Ce sont des processus ambitieux et les enfants ne peuvent pas nécessairement en venir à bout sans frustrations et déceptions, ce qui nécessite des règles du jeu plus ou moins strictes et aussi des décisions prises par une personne extérieure. La façon différente de vivre un seul et même projet montre clairement comment la participation se situe au travers de l'optique différente des acteurs sur un terrain situé entre l'acquisition de compétences, le jeu théâtral et les intentions purement pédagogiques.

quartier et le conseil des élèves. Le conseil des élèves est lui aussi ancré juridiquement. Dans la commune 2, les possibilités de participation à l'école, dans le quartier ou au niveau de la commune sont tout à fait séparées.

La limite délicate entre l'autodétermination et une pseudo-participation

Plus un enfant grandit, moins il participe au niveau de sa commune. Ce résultat peut surprendre puisque généralement, on accorde aux enfants et aux jeunes davantage de possibilités de coopérer et de participer aux décisions plus ils grandissent. Se pourrait-il que les possibilités proposées soient inintéressantes pour les enfants, les adolescents surtout, parce qu'elles sont trop peu en phase avec leur monde? S'il y a un intérêt individuel, les jeunes sont prêts à s'investir activement.

Certaines possibilités de participation au niveau de la commune sont considérées par les adultes eux-mêmes comme un exercice alibi. Voici ce que disait à ce sujet la responsable d'une place de jeu: «J'ai le sentiment parfois que nous avons une idée très claire et précise, mais nous demandons malgré



tout l'avis des enfants. Alors ils disent quelque chose. C'est une sorte d'alibi, car à la fin, nous faisons les choses à notre idée. Car il faut le dire, les processus de participation prennent du temps. Nous avons peur qu'il soit nécessaire de nous voir dix fois et alors, cela devient très compliqué.» Les propos d'une animatrice de quartier constituent une exception lorsqu'elle dit que les enfants «ne doivent pas participer activement ou donner leur avis partout». Ce qu'elle veut dire, c'est qu'il s'agit de trouver une voie médiane: «Je crois qu'il faut trouver un équilibre entre encourager et se contenter de consommer, se rencontrer et être tout simplement un enfant. Il faut aussi parfois leur demander de laisser de côté leur attitude de «consommateurs» et exiger quelque chose d'eux. Et leur donner la possibilité d'apprendre quelque chose de manière informelle et de faire l'expérience d'une réussite. Mais oui, j'observe aussi qu'il y a des choses qu'ils se contentent simplement d'apprécier.»

Un potentiel non épuisé

Le travail d'animation bénéficie au niveau de la commune d'une certaine liberté quand il s'agit de la participation des enfants et des jeunes. Il a l'avantage d'être indépendant des contraintes de la vie de famille ou de l'horaire et du plan d'études d'un établissement scolaire. Ce qui ressort, c'est que les adultes ont tendance à guider les enfants dans la réalisation de leurs idées et qu'ils voient cette manière de pratiquer comme une (pseudo) participation. Si les enfants ont tendance à moins participer au fur et à mesure qu'ils grandissent, cela pourrait signifier qu'ils sont déçus et qu'ils voient les possibilités de participation comme paternalistes et «pseudo» participatives. Il se peut aussi que des possibilités adaptées à leur âge fassent défaut. Mais l'étude ne contient aucune appréciation formulée par des jeunes car dans le cadre du volet qualitatif de l'étude, les entretiens personnels n'ont eu lieu qu'avec des enfants jusqu'à douze ans. Pour savoir pourquoi les adolescents de treize ans et plus se sentent moins impliqués dans le cadre scolaire et dans la commune, il faudrait réaliser une étude qualitative complémentaire auprès des jeunes.

La participation au niveau de la commune obtient nettement auprès des enfants et des jeunes les valeurs les plus faibles en comparaison de l'école et de la famille. Visiblement, beaucoup de créativité et de dynamisme sont inexploités et perdus pour la communauté. Le potentiel de l'animation de quartier et des activités de jeunesse ne semble pas entièrement épuisé. La participation des enfants et des jeunes paraît encore peu ancrée et peu systématique au niveau politique et juridique.



Les lignes directrices d'Uznach relatives à l'enfance et à la jeunesse

La commune d'Uznach dans la région du lac de Zurich et de la Linth est un exemple de bonne pratique et a fait concrètement l'expérience que les peurs existantes face à la participation des enfants et des jeunes étaient injustifiées. Surtout et à plus forte raison quand la participation des enfants a des effets sur le positionnement et la configuration future de toute la commune. En 2007, la commune d'Uznach a décidé de formuler des lignes directrices relatives à l'enfance et la jeunesse avec la participation active des enfants, des jeunes et des adultes. La conférence sur l'avenir qui rassemblait des adultes au début de 2008 a été suivie par quatre ateliers de l'avenir qui réunissaient 200 enfants et jeunes de l'école enfantine, du degré primaire et du degré secondaire I. La question centrale était la suivante: comment se présenterait Uznach si les enfants pouvaient décider. Les résultats ont débouché par la suite sur des lignes directrices relatives à l'enfance et à la jeunesse ainsi que sur 26 descriptifs de projets qui devraient amener des changements positifs. Il faut citer entre autres la création d'une commission de l'enfance et de la jeunesse qui, entre-temps, s'est déjà mise au travail. Parmi les autres projets les plus importants, nous mentionnerons: l'aménagement de la zone de détente de proximité de Grynau au bord de la Linth, la création ou la rénovation d'espaces dans la localité et l'élargissement des infrastructures et des places publiques en faveur des enfants et des jeunes.

IV. Facteurs d'influence et conclusions

Quel terrain faut-il à la participation pour qu'elle puisse se développer? Le tissu des facteurs d'influence est complexe; l'attitude des adultes joue un rôle, mais l'histoire personnelle et la réalité que vit chaque enfant influencent la manière dont il se voit participer.

L'étude «La participation des enfants et des jeunes en Suisse» a montré les multiples façons dont la participation est définie et mise en oeuvre dans le cadre de la famille, de l'école et de la commune. Les adultes n'ont pas de manière de voir homogène mais les enfants et les jeunes aussi associent la participation à des besoins, des points de vue et des vécus très divers. Ainsi, par exemple le projet de construction de ville «Meine Stadt/Ma ville» cité à la page 15 a été très bien accueilli par certains enfants, tandis que d'autres ne le prenaient pas très au sérieux.

Les enfants et les jeunes utilisent de manière très inégale les possibilités de participation qui leur sont offertes. En général, on considère comme désavantagés les enfants immigrés, les filles ainsi que les jeunes dont le statut social est inférieur. La présente étude n'a toutefois pas décelé d'éléments pour confirmer cette thèse. Alors que le sexe, les origines et l'appartenance sociale ne semblent pas déterminants, le type d'éducation et le climat social ambiant de l'école, de la famille et de la commune jouent un rôle crucial quant à la participation des enfants et des jeunes aux processus de décision et à la façon dont ils les vivent. L'attitude des adultes qui côtoient les enfants et les jeunes, favorisent et soutiennent activement leur participation, joue elle aussi un rôle.

4.1. Conditions favorables à la participation

La famille, un terreau favorable

Le degré de participation des enfants et des jeunes dans les différents domaines de la vie est influencé de manière considérable par le climat familial et le type d'éducation des parents. L'étude parvient au constat que les expériences positives dans le foyer familial ainsi qu'une éducation bienveillante et attentive favorisent la participation. Si les enfants et les jeunes sont soumis à un style d'éducation autoritaire ou qu'ils reçoivent des punitions physiques et verbales, la participation a un statut difficile. Les familles qui avaient accepté de répondre aux questions se différenciaient aussi, comme nous l'avons relevé plus haut, par la façon dont, le cas échéant, elles parlaient de la participation. Les enfants interrogés qui utilisent du vocabulaire introduit par les adultes sont plutôt issus de milieux

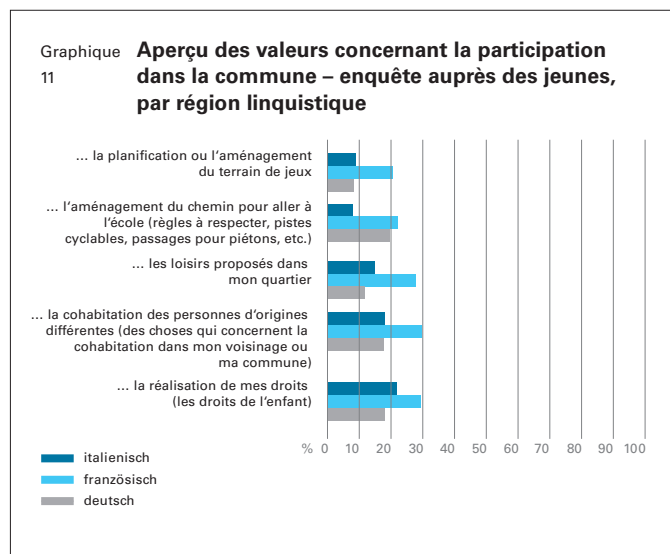
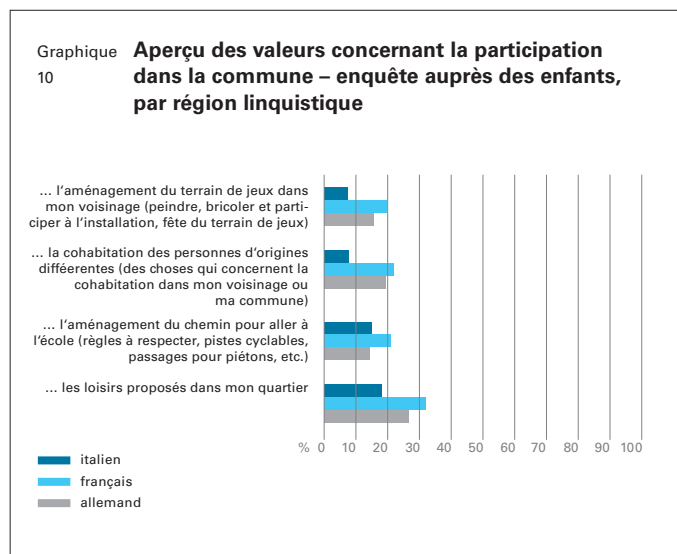
familiaux dont le niveau de formation est élevé; ils voient en outre la participation comme l'acquisition de certaines compétences (empowerment). Les enfants qui n'ont pas de vocabulaire spécifique sont plutôt issus de familles dont le niveau de formation est assez faible. Ces enfants ont tendance à décrire la participation comme un «amusement».

De manière générale, les parents constituent des «modèles» pour la participation. Les enfants qui ont pu acquérir chez eux des savoir-faire en matière de participation sont avantagés, car à l'école et dans la commune, les adultes se servent très volontiers de leurs compétences.

Sur la même longueur d'onde que leurs pairs

Les expériences qu'ils font dans le cadre d'un groupe de pairs jouent aussi un rôle important quant à la manière dont les enfants et les jeunes voient la participation. Plus les enfants sont actifs dans un groupe d'enfants de leur âge et plus ils voient cette expérience de manière positive, plus ils se voient comme des acteurs de la participation. Il est ressorti clairement à quel point les enfants organisent différemment les processus décisionnels quand ils sont entre eux et qu'ils ne sont pas soumis à des directives bien précises, à un temps limité ou à des processus démocratiques. La priorité est plutôt donnée à des négociations basées sur la communication et à des décisions prises selon les principes des jeux. Dans les interviews, les enfants expliquent comment ils règlent entre eux les situations de manière à satisfaire tout le monde. Lisa, une élève du primaire, décrit un tel épisode lors de l'interview de l'une des chercheuses. La fillette raconte qu'elle jouait avec son frère à «Black Jack». La mise se composait de pastilles en chocolat. L'évolution du jeu pouvait conduire à une répartition très inégale des friandises à la fin du jeu. Le gain n'a toutefois pas été mangé tout de suite; Lisa et son frère ont d'abord rétabli une certaine justice: «Quand c'était très inégal, nous avons fait une nouvelle répartition. Mais quand quelqu'un n'avait que deux pastilles de plus, on n'a rien changé.» Elisabeth parle elle aussi d'un certain équilibre, lorsqu'elle fait quelque chose avec son amie: «Ah oui, c'est compliqué avec nous, parce que je lui dis toujours, c'est à toi de décider et elle me répond, non c'est à toi de le faire, et on n'en finit pas. Alors, il faut l'intervention d'une personne qui décide, par exemple mes parents: ils tirent au sort. Ou nous écrivons en cachette sur un billet à quoi nous aimerions jouer. ... Et puis nous discutons de ce à quoi chacune aimerait jouer et à la fin, nous trouvons un jeu auquel nous avons envie de jouer toutes les deux».

Alterner, négocier, équilibrer semblent être des stratégies participatives avec lesquelles les enfants sont particulièrement à l'aise, même s'il leur arrive aussi parfois de prendre



une décision à la majorité simple. Mais ils se réservent toujours le droit de rejeter une décision qui leur paraît injuste ou de la boycotter.

Pas de crainte à avoir face aux nouveaux médias

Les résultats de l'étude montrent que les enfants au fur et à mesure qu'ils grandissent sont plus occupés par les nouveaux médias et canaux: Facebook, téléphoner et surfer sur Internet. Des activités comme le football, la musique et l'activité sociale sont en baisse, tandis que de nouveaux pôles d'intérêt apparaissent, par ex. la lecture et la politique. Des analyses plus fines montrent que les enfants qui utilisent les nouveaux médias plutôt comme des possibilités de communication ont tendance à participer davantage. Quand l'ordinateur est essentiellement une plate-forme pour les films et les jeux, la participation n'est pas renforcée.

Dans l'ensemble, l'utilisation d'Internet, de l'ordinateur et des plates-formes sociales n'entrave pas la participation à la vie sociale. Au contraire, il semblerait même qu'une utilisation accrue des médias puisse aussi entraîner une participation plus active aux formes traditionnelles de la vie sociale. Ceci tend à relativiser le scepticisme largement répandu face à Facebook, Twitter, WhatsApp, etc. Au vu de ces constats, il conviendrait de se demander comment les nouveaux médias pourraient être utilisés en faveur de la participation des enfants et des jeunes, en lien avec les formes de communication traditionnelles.

Un effet visible, de l'authenticité et une vraie responsabilité

Les enfants et les jeunes remarquent très vite si une possibilité de participation qui leur est proposée comporte une

chance réelle de pouvoir changer quelque chose dans la vraie vie. C'est en premier lieu la perspective de voir les effets d'une action donnée et d'être responsable de son aboutissement qui semble rendre la participation attractive et satisfaisante. Les enfants sont conscients de porter aussi une certaine responsabilité. Ils se trouvent ainsi parfois tiraillés entre la pression de devoir décider et la conscience de leur responsabilité. Elisabeth est au conseil des élèves et dit: «Là, nous pouvons aussi décider un peu quels souhaits exprimés par les élèves peuvent être réalisés et lesquels pas. Et c'est tout de même une responsabilité. Comme nous devons prendre des décisions pour toute l'école, c'est une chose importante et alors, il faut savoir ce qu'on veut. ... Avant de dire quelque chose, il faut réfléchir parce qu'alors, «tac», la décision est prise et c'est trop tard, on ne peut plus revenir en arrière.»

4.2. Les adultes: des gardiens de l'espace, du temps, de l'argent et des compétences

La présente étude montre que ce sont les adultes – les parents, les professionnels chargés d'enseigner et de former ainsi que les responsables des décisions au niveau politique qui fixent les conditions et le cadre dans lequel les enfants et les jeunes ont le droit d'exprimer leur avis et de participer. Par conséquent, ce sont les adultes aussi qui doivent réfléchir sur leur rôle et leur attitude, se demander quelle utilisation des ressources favorise la participation des enfants et des jeunes et à quel moment une offre proposée dans les meilleures intentions du monde est peut-être contre-productive ou un simple alibi.



Soutien ou paternalisme?

Les entretiens avec les enfants ont fait ressortir qu'à l'école, les adultes étaient vus plutôt comme des personnes qui aident à structurer tandis que dans le travail d'animation du quartier, ils étaient plutôt perçus comme un soutien. Alors que certains enfants voient les possibilités mises en place par les adultes comme des espaces d'acquisition de compétences et d'entraînement, la « mise en scène » de la participation empêche certains autres de s'intéresser réellement aux offres à disposition. Ces offres sont perçues plutôt comme un « amusement » conçu par les adultes: il présente peut-être davantage d'attrait que l'enseignement scolaire mais n'équivaut pas à des possibilités de véritable participation.

Les enfants semblent réussir beaucoup mieux à amener leurs idées personnelles et à les réaliser dans les activités d'animation du quartier qu'à l'école. A l'école, on attend des enfants qu'ils possèdent déjà certaines compétences, par exemple pour participer au conseil des élèves. Inversement, les animateurs et animatrices de quartier aident les enfants à acquérir certaines compétences en matière de participation grâce aux activités proposées. Le travail d'animation dans le quartier semble être important pour développer la participation des enfants. Daniel décrit par exemple comment il organise une soirée (une boum) dans le quartier avec l'aide des deux animatrices de jeunesse Amelie et Teresa: « Nous allons voir Teresa et nous demandons ensuite à Amelie si nous pouvons organiser quelque chose. Si elles disent oui, nous expliquons ce que c'est et ensuite, nous faisons une longue liste avec les semaines pour savoir le temps qu'il nous faut. Avec Eduarda, j'avais à peu près deux mois... Et ensuite, nous avons tout planifié, par exemple la liste des choses à acheter puis nous sommes allés faire les courses. Et à la fin, nous arrivons un peu à l'avance

«Auf Augenhöhe 1.20m/Les yeux à 1.20m de hauteur»

Le guide bâlois couronné de succès, intitulé «Auf Augenhöhe 1.20 m» adopte la perspective d'un enfant de neuf ans dans l'espace public. Il sert à développer la ville et les quartiers de manière adaptée aux enfants et encourage la participation des enfants et de leurs requêtes dans le développement des projets. Ce guide a été conçu en 2008 à partir d'une analyse de l'espace et des composantes sociales du quartier de St. Johann à Bâle. 500 enfants ont été associés, le bureau des enfants de Bâle, le service d'urbanisme du canton et de la ville ainsi qu'un groupe d'accompagnement. «Auf Augenhöhe 1.20 m» est interdisciplinaire et aide aussi à mettre en contact les acteurs des différents domaines. Il suscite un grand intérêt, raison pour laquelle il a été remanié et réédité à la fin de 2014. Un exemple montre comment des enfants du degré primaire ont pu participer dès le départ à la planification d'un nouvel établissement scolaire: en raison de l'harmonisation scolaire, le quartier de Hirzbrunner a besoin d'une nouvelle école d'ici à l'automne 2016. La direction et le personnel enseignant de l'établissement scolaire existant (Schoren) ont eu l'idée de faire participer les enfants au nouveau projet de construction. Dans le cadre d'un atelier de deux jours auquel les architectes participaient également, les enfants ont créé des modèles et des dessins pour illustrer leurs idées et leurs vœux quant au futur préau. Des toboggans, des maisons perchées sur des arbres, des balançoires, des plantes et des animaux, de l'eau et un terrain de foot en faisaient partie. Les enfants ont participé avec enthousiasme; la direction de l'école, le personnel enseignant et les urbanistes ont collaboré étroitement. Et voici ce que cela a donné: sur le futur emplacement, il y aura des pommiers, des plantes en pots, des grosses pierres pour grimper, des slacklines et une cabane perchée. Comme dans le cadre du projet «Meine Stadt/ma ville», les enfants ont découpé, construit, dessiné, collé et planifié. Et ils verront certaines de leurs idées – pas toutes – réalisées dans l'espace public.



pour pouvoir arranger la déco et réussir à tout faire.» Daniel doit donc d'abord demander le feu vert des adultes et ensuite, les enfants ont beaucoup de liberté pour réaliser leur idée de manière autonome. Les adultes qui les encadrent les soutiennent dans l'acquisition de certaines compétences.

Des formes de participation adaptées à l'âge

Les démarches participatives sont souvent marquées à l'école mais aussi au niveau de la commune par un cadre étroit, des règles strictes et la pression du temps à disposition. Les adultes ont en principe du mal à vivre la participation selon une autre conception des structures que la leur et à entrer dans des procédés plutôt chaotiques, étrangers aux institutions, tels que les enfants les pratiquent spontanément. Les enfants et les jeunes perçoivent consciemment ou inconsciemment comme restrictifs le temps limité, les instruments purement démocratiques et les règles du jeu et du comportement préétablies, car les enfants et les jeunes ont plutôt tendance à chercher entre eux des solutions consensuelles et accommodantes. Se mettre

Quelques jalons essentiels pour une participation réussie

Les aspects qui contribuent à la réussite de la participation et encouragent l'esprit d'initiative des enfants.

Caractère facultatif: les enfants et les jeunes doivent pouvoir s'impliquer par enthousiasme et par motivation personnelle. Pousser ou obliger à participer ne sert pas à grand-chose.

Lien avec la vie réelle: les possibilités de participation devraient avoir un lien concret avec la vie réelle et l'environnement des enfants et des jeunes.

De la place pour l'initiative personnelle: la participation est d'autant plus authentique qu'elle a lieu sous l'impulsion des enfants et des jeunes. Pour que cela soit possible, ils ont besoin d'informations appropriées, de l'écoute des adultes et de centres de contact facilement accessibles où ils peuvent s'adresser avec leurs idées et leurs souhaits.

Canaux de communication et nouveaux médias: il est judicieux de se demander de quelle manière il est possible d'atteindre les enfants et les jeunes dans le cadre de leur utilisation des nouveaux médias, respectivement de tester si et comment les différents canaux apportent quelque chose et sont utilisables.

Accompagner en se mettant à la même hauteur: les adultes devraient accompagner les enfants et les jeunes de manière adaptée à leur âge et être réceptifs à des démarches et à des formes de communication qui leur conviennent. Ils devraient être prêts à renoncer parfois à tout contrôler et accepter qu'un processus se déroule, à leurs yeux, d'une manière qu'ils jugent peut-être chaotique.

Définir ensemble les contraintes: dans la mesure du possible, enfants et adultes devraient pouvoir définir et négocier ensemble les conditions-cadre et les règles à respecter.

Ressources nécessaires: les besoins en temps, argent, matériel et infrastructures ainsi que les conditions juridiques devraient être définis suffisamment tôt.

Travail en réseau: tous les acteurs doivent être associés dès que possible, rester en contact et être régulièrement informés.

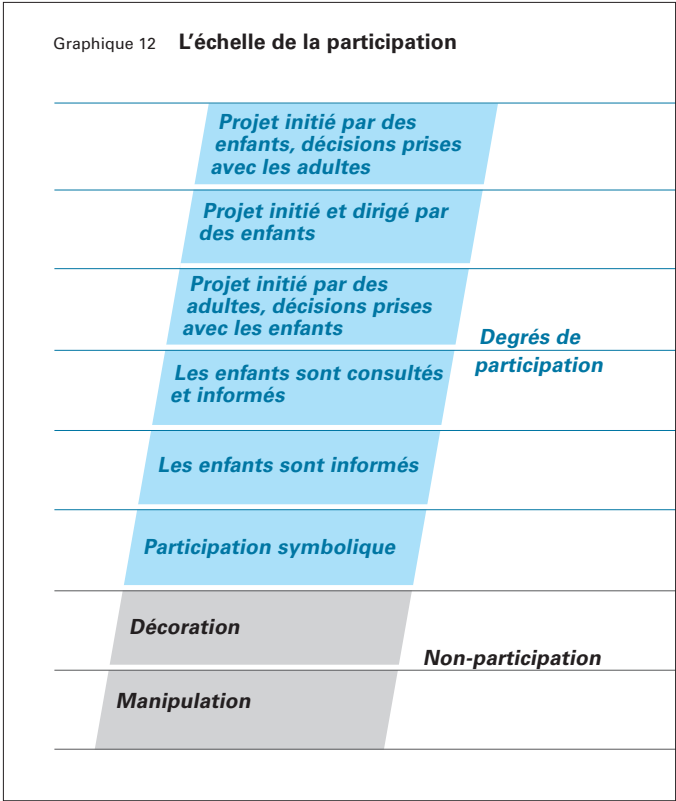
Transparence: les processus décisionnels et les délais dans le temps doivent être compréhensibles pour les enfants et clairs.

Portée: la participation des enfants et des jeunes devrait être clairement visible et perceptible. Elle devrait être ancrée dans des projets d'actualité.

Estime et reconnaissance: le travail de tous les acteurs et la participation des enfants doivent être reconnus de manière appropriée. Par exemple par le biais d'une cérémonie d'inauguration, d'une exposition, d'une visite publique, d'une plaquette ou d'un article de presse.

Last but not least, l'authenticité: les adultes impliqués ne devraient s'enquérir de l'opinion, des vœux et des propositions des enfants et des jeunes que s'ils sont prêts à en tenir compte dans leurs projets. Les enfants et les jeunes devraient voir les résultats concrets de leur participation. Ceci présuppose que les adultes s'interrogent de leur côté sur leur rôle et leur motivation et qu'ils les réexaminent régulièrement.

d'accord sur un dénominateur commun ne s'inscrit pas nécessairement dans le cadre d'une leçon et requiert davantage de temps qu'un vote démocratique. Les processus décisionnels bureaucratiques et fastidieux sont de surcroît frustrants. Les adultes devraient donc mettre plus souvent en place des processus décisionnels en tenant compte de l'avis des enfants et des jeunes et accepter d'introduire à l'école et dans la commune les démarches familières à la jeune génération. Le facteur temps reste une difficulté: quand les enfants ont besoin de temps pour parvenir à un consensus, les adultes aimeraient des décisions rapides en raison du manque de temps, comme c'est le cas au conseil des élèves. Et quand les adultes ont besoin de temps à cause des barrières bureaucratiques, il faudrait éviter que les enfants ne doivent attendre trop longtemps de voir des résultats – car un skatepark initié avec les enfants ne devrait pas être disponible que pour la génération suivante. Non seulement parce que les enfants initiateurs ne pourront plus s'en servir mais aussi parce que la génération suivante aura peut-être d'autres besoins.



Préau de Fraubrunnen: le bon sentiment d'avoir réalisé quelque chose ensemble

L'exemple suivant montre comment les enfants et les adultes ont réussi à réaliser ensemble un projet précis. Le but était de transformer un bout de terrain goudronné morose en un préau de récréation adapté aux enfants. Les idées et les souhaits des enfants servaient de fil conducteur. Dans le cadre d'un projet d'établissement intitulé «Bewegte Schule/Ecole en mouvement», l'école primaire de Fraubrunnen, une commune du canton de Berne (5000 habitants), souhaitait transformer son préau. Ce dernier consistait en un emplacement goudronné sans la moindre plante, sans le moindre équipement pour jouer. Le personnel enseignant, les autorités et l'association de parents ont consulté le service «Spielraum» à Berne pour avoir les connaissances et l'accompagnement nécessaires et ont organisé avec les enfants une semaine consacrée au projet de préau. Les élèves de l'école enfantine à la sixième année ont réalisé des modèles de leur préau de rêve et ont présenté leurs préférés aux adultes impliqués. Ces modèles ont servi aux architectes qui ont conçu un espace de découverte et d'exploration varié, composé de nombreux éléments naturels. Des arbres, des buissons, des herbes aromatiques, de l'eau, des ponts, des lieux pour se retirer, des matériaux servant de sièges, un espace pour se défouler, un enclos pour des petits animaux, une estrade et des engins de jeu en faisaient partie. Le préau a été réalisé au cours d'une autre semaine dans le cadre d'un chantier participatif. Les enfants, les adolescents, les parents et le personnel enseignant ont manié la pelle, planté, construit et aménagé l'emplacement avec l'aide des professionnels. La nouvelle place de jeu a été inaugurée en automne 2011 et depuis lors, les médias s'y sont intéressés régulièrement. Cet exemple montre que la participation peut avoir des effets très concrets sur le contexte de vie des enfants et des jeunes.

V. Recommandations d'UNICEF Suisse

Faire fructifier la participation des enfants et des jeunes n'est pas une chose facile. Les conditions doivent se présenter de telle manière que les enfants et les jeunes puissent participer spontanément, librement, de leur propre initiative.

Les adultes doivent faire preuve d'une attitude d'observation, de jugement et d'interprétation nuancée et sensible pour encourager l'implication et la participation active des enfants en fonction de leur âge et de leur degré de développement et éviter en même temps une «participation de façade» très frustrante. La participation ne peut pas seulement s'entraîner sur la planche à dessin; les enfants et les jeunes doivent se rendre compte qu'ils peuvent avoir un certain effet dans le monde réel. A cet effet, les adultes impliqués doivent avoir une attitude appropriée et faire preuve de patience. Mais en vertu de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ils ont concrètement pour tâche d'encourager la participation. Il ne s'agit pas seulement d'écouter l'opinion des enfants et des jeunes ou de réaliser leurs vœux. Participation signifie aussi que les enfants doivent pouvoir façonner ensemble l'environnement où ils vivent et prendre part à la société; autrement dit, il s'agit de prévoir et de planifier de manière adéquate la façon dont la jeune génération peut être impliquée activement. Associer les enfants et les jeunes ne signifie pas, pour les adultes, qu'ils doivent renoncer à leur compétence de décision; on leur demande en revanche, dans le cadre de leur responsabilité familiale et professionnelle, de faire en sorte que les enfants puissent apporter leur contribution en étant informés.

Politique de l'enfance et de la jeunesse à l'agenda

La politique de l'enfance et de la jeunesse ainsi que la participation doivent avoir une place fixe dans la législation de la commune. Il faut éviter que la participation des enfants et des jeunes dépende d'une personne – par exemple d'un animateur de jeunesse particulièrement motivé ou d'une enseignante sensibilisée à la participation; elle doit être ancrée de manière permanente, indépendamment des personnes. Si l'on prend comme exemple la commune d'Uznach «amie des enfants» (cf. page 19), des lignes de conduite ont été introduites en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse; la participation des enfants et des jeunes en est une composante. A Sion aussi, la seconde ville de Suisse romande à avoir obtenu en août 2014 le label de «Commune amie des enfants», les enfants et les jeunes ont la possibilité de faire entendre directement leur avis. Le «Forum des Jeunes» est ainsi un pilier essentiel de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la ville de Sion. L'exemple de la page 27 fournit d'autres informations à ce sujet.

Accepter l'autonomie, supporter l'incertitude

Pour les enfants et les jeunes, l'autonomie est une condition nécessaire pour construire leur identité et trouver leur place dans la communauté. Les adultes qui côtoient des enfants et des jeunes doivent se demander quel degré de sécurité et de certitude il leur faut dans un projet et quels risques ils sont prêts à accepter au profit de la participation et du développement de la personnalité de la jeune génération.

Echange et transfert

Des échanges réguliers sont nécessaires à propos des thèmes présents dans la vie des enfants et des jeunes – par exemple dans le cadre d'une commission de l'enfance et de la jeunesse comme à Uznach; cette dernière suit la réalisation des projets définis et défend les intérêts et les requêtes des enfants et des jeunes. Les enfants et les jeunes qui participent déjà à une commission ou à un projet peuvent organiser des discussions, des séances d'information et des sondages pour associer d'autres pairs. Le transfert d'expérience et de savoir doit être garanti au-delà des groupes de pairs par le fait, par exemple, que les positions clés sont repourvues en prévoyant un certain décalage dans le temps.

Interlocuteurs et points de contact

Il faut des plates-formes, des canaux et des personnes auprès desquelles les enfants et les jeunes peuvent trouver facilement une écoute, de manière directe et non bureaucratique, discuter de leurs demandes et de leurs idées et négocier à leur sujet sous des formes adaptées à leur âge.

Des ressources et un budget indépendant

Si l'on veut associer les enfants et les jeunes à des processus dans le domaine de la politique, de la planification et de la réalisation, il faut prévoir des ressources à cet effet. Il s'agit de moyens financiers mais aussi de temps et d'un encadrement professionnel. Les enfants et les jeunes qui participent à une commission ou à un projet disposent, dans le cas idéal, d'un certain budget qu'ils gèrent eux-mêmes. Ils peuvent aussi utiliser ces moyens financiers pour confier de petits projets à des pairs et permettre ainsi à d'autres enfants de participer directement.

Qualification des enfants et des jeunes

Les capacités des participants quant à la modération d'une discussion, la prise de parole, les techniques de travail, la maîtrise d'un sujet et les connaissances en matière de procédure sont importantes. Mais il ne faudrait pas que seuls les enfants et les jeunes qui possèdent déjà ces compétences aient le droit de prendre part à des processus participatifs. Il faudrait

plutôt mettre en place des activités qui permettraient aux enfants et aux jeunes d'acquérir ces qualifications. Ils devraient aussi être informés sur les perspectives, les contraintes et les procédures auxquelles les adultes sont soumis dans ce domaine et comment y faire face.

Qualification des adultes

La participation dépend de l'attitude de la société. La participation des enfants et des jeunes dans les processus décisionnels sur le plan de la politique et de la planification prend du temps. La manière dont les jeunes générations peuvent être associées à la construction de la société actuelle ainsi que les caractéristiques d'une participation adaptée aux enfants et aux jeunes sont des questions qui doivent être abordées dans les cycles de formation concernés. Il est nécessaire de pouvoir compter sur des professionnels sensibilisés et qualifiés – personnel enseignant, représentants de la commune – en mesure de concevoir des modèles de participation qui prennent en compte des conditions difficiles comme le manque de temps, les délais à respecter pour présenter un résultat ou la longue durée des processus décisionnels.

Des formes de participation adaptées à l'âge

Parler de la participation et de la façon dont elle prend forme concrètement doit s'effectuer de manière adaptée aux enfants et avoir lieu dans des structures qui conviennent aux enfants et à leur âge. Cela peut signifier notamment qu'il faut prévoir du temps pour trouver un consensus et négocier.

Inclure les nouveaux médias

L'idée qu'un usage accru des nouveaux médias empêcherait les enfants et les jeunes d'entretenir des contacts dans la vie réelle a été réfutée par cette étude. Il semblerait plutôt qu'une utilisation active des médias sociaux va de pair avec une participation plus active à la vie sociale réelle. Il vaudrait donc la peine d'essayer d'utiliser les médias et leurs possibilités pour intéresser davantage de jeunes au thème de la participation et les inciter à s'associer à des démarches participatives. Mais il faut veiller en même temps à ce que la qualité des informations et l'échange puissent être assurés au-delà du groupe des pairs et qu'un débat public avec différentes positions puisse avoir lieu.

Eviter une participation de façade

Ecouter la voix des enfants est une chose, permettre à leur voix d'avoir un effet concret en est une autre. Ce sont ces deux composantes qui permettent la réalisation de la participation au sens de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU. Il s'agit d'examiner les projets et les offres de participation: quel effet les enfants impliqués auront-ils ainsi dans le monde réel?



Un ancrage solide de la participation: le «Forum des Jeunes» à Sion

Les autorités de Sion pratiquent depuis de nombreuses années une politique de la jeunesse qui se focalise tout particulièrement sur le bien-être des enfants et des jeunes. Ceci se manifeste au niveau des mesures stratégiques, des réseaux interdisciplinaires et des plates-formes destinées aux enfants et aux jeunes. Au «Forum des Jeunes», les enfants ont la possibilité d'expliquer directement leurs requêtes et leurs besoins et d'en discuter. L'«Observatoire de la jeunesse sédunoise», un organe interdisciplinaire, est en contact étroit avec le «Forum des Jeunes», ce qui offre la garantie que les domaines posant problème seront repérés à temps. Cet organe réunit plus de 20 personnes actives dans différents domaines comme l'éducation, la prévention, la sécurité, l'intégration, le développement urbain ou les services publics. Des propositions de solutions sont élaborées avec les enfants et les jeunes puis soumises ensuite au Conseil de ville. Des projets comme une ligne téléphonique pour conseiller les parents, la sensibilisation aux mauvais usages d'Internet ou des prix d'encouragement pour la jeunesse ont vu le jour dans ce contexte. Le thème prioritaire de 2014 était l'utilisation de l'espace public par les enfants et les jeunes.

STOP

ECOUTE

MOI



VI. Etat de la recherche et contexte académique

Pour compléter les résultats de l'étude, le professeur Peter Rieker, dr. en sciences sociales, Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich, situe ci-dessous le sujet par rapport à la recherche.

Même 25 ans après l'entrée en vigueur de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, la participation des enfants et des jeunes aux processus démocratiques n'est aucunement garantie. Pour trouver des impulsions susceptibles de garantir l'intervention et la participation des jeunes générations dans la société, il est nécessaire d'avoir des informations solides. Des études sur l'état et les possibilités de participation des enfants et des jeunes en Suisse n'ont guère été effectuées à ce jour; la seule étude qui plaçait au cœur de l'attention l'expérience et l'appréciation des enfants et jeunes a été réalisée il y a une dizaine d'années (Fatke/Niklowitz 2003). Les auteurs constataient que la nouvelle représentation post-moderne de l'enfance se caractérisait par le fait que les enfants étaient considérés comme des sujets agissant de manière autonome, capables d'avoir un échange d'idées constructif à propos de leurs vœux, de leurs représentations et de leurs besoins et n'étaient plus seulement des objets à propos desquels on planifiait et décidait. Par conséquent, ils postulaient une «politique impliquant les enfants» au lieu d'une «politique en faveur des enfants», dans laquelle la participation des enfants et des jeunes serait la règle et non pas l'exception.

Comprise ainsi, la participation exige que l'on prenne en compte la pratique quotidienne des enfants et des jeunes, les relations sociales qu'ils construisent et leurs réflexions à propos des conditions de vie concrètes, de leurs vœux, de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs représentations.

La recherche n'a guère étudié en quoi et comment la capacité et le goût de participer pouvaient être développés et encouragés chez les enfants et les jeunes. On pense en général que les expériences au sein de la famille et dans le groupe des pairs ont un rôle déterminant mais au niveau empirique, ces relations de cause à effet ne sont guère attestées. Est-ce avant tout la bienveillance et la reconnaissance des adultes qui donnent aux enfants et aux jeunes les capacités de participer? Ou le groupe des pairs a-t-il une importance particulière, car au sein d'un réseau de relations symétriques, les enfants apprennent une coopération authentique, caractérisée par l'égalité des droits? Alors que la participation au sein de la famille a déjà été l'objet de différentes études, les recherches manquent quant à l'impact du groupe des pairs.

Il n'a pas été possible non plus d'élucider de manière satisfaisante dans quelle mesure il existe des liens entre les formes que prend la participation et dont elle se pratique dans différents domaines de la vie et si la participation réalisée dans un domaine donné se répercute sur les possibilités de participation dans d'autres contextes.

Il est apparu en outre qu'il était essentiel de prendre en compte plusieurs perspectives subjectives différentes. Les possibilités de participation sont jugées de manière très différente par les adultes d'une part, les enfants et les jeunes d'autre part. Alors que des politiciens au niveau communal estiment que les enfants et les jeunes peuvent réellement participer dans la commune, les enfants et les jeunes considèrent que leurs possibilités de participation dans ce domaine sont faibles.

Globalement, il y a lieu d'étudier comment les possibilités de participation et le goût de la participation se développent dans les différents domaines de la vie des enfants et des jeunes. Il faudrait à cet effet des modèles d'études transversales et de suivi appropriés, de manière à recueillir des observations fiables sur la participation. Dans la mesure du possible, les études réalisées devraient s'intéresser à différents aspects de la participation afin de rendre compte de manière nuancée de l'évolution dans ces domaines de la vie.

Répertoire des sources

Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Switzerland, CRC/C/CHE/CO/2-4, 4 February 2015, Download: http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fCHE%2fCO%2f2-4%20ADVANCE%20UNEDITED%20VERSION&Lang=en

Fatke, Reinhard/Niklowitz, Matthias (2003): «Donner une voix aux enfants». Etude concernant la participation des enfants et des jeunes en Suisse. Zurich: Institut de pédagogie de l'université de Zurich – avec la collaboration de Jürg Schwarz et Elena Sultanian, sur mandat du Comité suisse pour l'UNICEF.

Hart, Roger A. (1992): Children's Participation – From Tokenism to Citizenship. Florenz: UNICEF.

Rieker, Peter/ Mörgen, Rebecca/ Schnitzer, Anna/ Stroezel, Holger (2014): projet de recherche «La participation des enfants et des jeunes en Suisse», Zurich: Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich, sur mandat du Comité suisse pour l'UNICEF.

Projets décrits

- Guide bâlois «Auf Augenhöhe 1.20 m/Les yeux à 1.20 mètres de hauteur»
Autres informations et documents à télécharger:
<http://www.entwicklung.bs.ch/stadtteile/stadtteilentwicklung/kinderfreundliche-stadtentwicklung.html>
- Projet d'établissement «Bewegte Schule/Ecole en mouvement», commune de Fraubrunnen (canton de Berne)
- Lignes de conduite en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse de la commune d'Uznach «amie des enfants»
- «Forum des Jeunes» de la Ville de Sion

Impressum

Cette étude a été réalisée sur mandat d'UNICEF Suisse, sous la direction scientifique du professeur Peter Rieker, dr. en sciences sociales, avec la collaboration de Rebecca Mörgen, dipl. pédagogie; Anna Schnitzer, sociologue M.A.; Holger Stroezel, dr. en sciences politiques M.A., Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich.

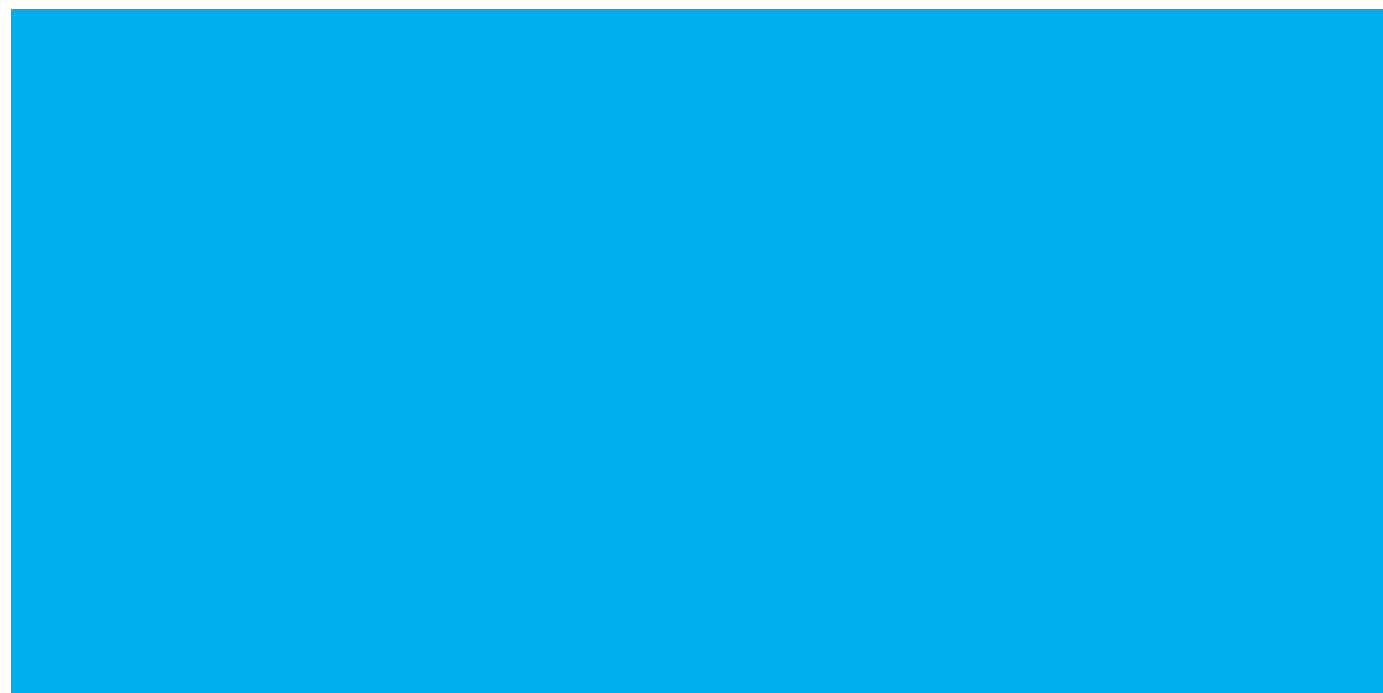
Cette étude et sa diffusion bénéficient du soutien de la fondation Mercator Suisse et de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Remarque: les communes qui ont pris part à cette étude ainsi que les personnes interrogées ont été anonymisées afin de garantir la protection des données.

Texte: Andrea Kippe
Graphisme/mise en page: Kleiber Wirz

Editeur:
Comité suisse pour l'UNICEF
Baumackerstrasse 24
8050 Zurich
Téléphone: 044 317 22 66
E-mail: info@unicef.ch
Site Internet: www.unicef.ch

Zurich, mars 2015



Comité suisse pour l'UNICEF
Baumackerstrasse 24
CH-8050 Zurich
Téléphone +41 (0)44 317 22 66
Fax +41 (0)44 317 22 77
www.unicef.ch
Compte postal pour: 80-7211-9



unicef 
Schweiz Suisse Svizzera